

IMPULSÉE PAR TEBBOUNE

LA PROTECTION CIVILE SALUE UNE RÉFORME HISTORIQUE

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8597 MARDI 22 SEPTEMBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

PROJETS DANS LE SUD

L'Etat accélère la cadence

Page 6

RENTRÉE SCOLAIRE

SOUS LE SIGNE DE L'INNOVATION ET DES RÉFORMES

Mohamed Seghir Saâdaoui, ministre de l'Education nationale, a lancé, hier, officiellement depuis Jijel, l'année scolaire 2026/2027, marquant la rentrée de 12 millions d'élèves à travers le pays. Cette nouvelle période s'articule autour de chantiers majeurs axés sur le soutien pédagogique, l'innovation, la culture, le numérique et la maîtrise des langues étrangères, avec pour ambition de préparer la jeunesse aux grands défis scientifiques et technologiques de demain. PAGE 3



CANDIDATURES AUX ÉLECTIONS LOCALES

Le FLN resserre les critères

Page 5

HAMDI BENNANI

Un héritage toujours vivant dans la mémoire du malouf

Page 9

HOUTHIS

Le nouveau dilemme de Trump

Page 7

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

BLIDA

32 nouveaux établissements scolaires

L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027 a débuté hier dans la wilaya de Blida, marquée par un renforcement significatif des infrastructures scolaires. Cette opération vise à répondre à la croissance urbaine et démographique que connaît la wilaya, notamment dans les nouveaux quartiers résidentiels, et à assurer la disponibilité de salles de classe supplémentaires afin de réduire la surcharge des établissements.

Le wali de Blida, Djamel Eddine Hashas, a supervisé les cérémonies officielles marquant l'ouverture de l'année scolaire dans les communes de Bouarfa et d'Ouled Yaïch. La rentrée officielle a été donnée au nouveau collège baptisé du nom du martyr Arkab Ben Aïssa, situé dans le quartier de Driouche, à Bouarfa.

Le wali a assisté au cours inaugural consacré à « L'impact des dégâts forestiers sur la santé publique ». Il a également visité la cantine scolaire centrale du quartier de Driouche, qui assure quotidiennement 430 repas chauds au profit de trois établissements scolaires. Cette structure a été aménagée à la suite de la transformation de locaux commerciaux en cantines scolaires, permettant d'améliorer les conditions de restauration dès cette rentrée.

Au total, 417 000 élèves ont rejoint les bancs des 704 établissements scolaires de la wilaya, tous cycles d'enseignement confondus. Ils sont encadrés par 20 315 enseignants, avec l'appui de 5 401 personnels administratifs et 3 267 personnels de soutien.

Pour accompagner cette hausse des effectifs, le secteur de l'éducation a bénéficié de l'ouverture de 32 nouveaux établissements scolaires, dont 19 ont été mis en service dès la rentrée. Les autres structures devraient être opérationnelles progressivement au cours de l'année scolaire. Ce renforcement a également été accompagné par l'achèvement de l'extension de 69 salles de classe réparties entre les trois cycles d'enseignement, ainsi que par la modernisation des cantines scolaires, afin de répondre à l'augmentation du nombre d'élèves et d'améliorer leurs conditions de scolarisation.

Avant l'entrée en service de ces nouvelles infrastructures, le réseau éducatif de la wilaya comptait 457 écoles primaires, 168 collèges et 63 lycées.

T. Bouhamidi

RENTRÉE UNIVERSITAIRE

L'IA s'installe dans les amphis

Près de deux millions d'étudiants, 74 plateformes numériques, des inscriptions désormais sans papier et l'intelligence artificielle qui s'installe progressivement dans les parcours universitaires. La rentrée 2026-2027 s'ouvre sur une université algérienne en pleine transformation numérique. Le coup d'envoi sera donné demain mardi à Jijel, avec un cours inaugural consacré à « L'intelligence artificielle et les transformations numériques ».



L'université en pleine transformation numérique

Le choix du thème donne le ton de cette nouvelle année universitaire. L'intelligence artificielle n'est plus seulement présentée comme une technologie d'avenir, mais comme un outil appelé à prendre une place croissante dans le fonctionnement de l'université et dans les parcours des étudiants.

Le conseiller du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique chargé de l'information numérique, Abdel Djebbar Daoudi, a indiqué, hier, sur les ondes de la radio nationale, que les applications de l'intelligence artificielle sont déjà utilisées dans les différentes étapes des inscriptions universitaires, de la préinscription à l'inscription définitive.

Leur utilisation devrait progressivement s'étendre aux activités pédagogiques et aux différents cycles de formation, notamment la licence, le master et le doctorat. Une évolution qui s'inscrit, selon le responsable, dans un contexte économique mondial marqué par la montée en puissance de l'économie de la connaissance et par la transformation des métiers.

Cette transformation intervient dans une université qui s'apprête à franchir un nouveau seuil. Le nombre d'étudiants a atteint 1 884 839, rapprochant le secteur du cap des deux millions, qui devrait être atteint dans un délai d'un à deux ans au plus tard.

Les établissements universitaires sont, selon Daoudi, prêts à accueillir les étudiants sur les plans pédagogique et des services. Chaque année, près de 392 000 étudiants achèvent leur formation, soit environ 400 000 diplômés issus des différents cycles et spécialités, des parcours classiques aux formations d'ingénieurs d'État, en passant par les sciences médicales et vétérinaires et les écoles supérieures des enseignants.

La nouvelle année est également marquée par la sortie de la première promotion du pôle scientifique et technologique, composée de 157 étudiants. Selon le conseiller du ministre, l'ensemble des membres de cette promotion a obtenu un emploi.

« L'Algérie dispose aujourd'hui, à travers ce pôle, d'un véritable espace scientifique pour la formation des élites et d'un véritable phare pour le développement », a-t-il déclaré.

La transformation numérique ne se limite pas aux inscriptions. Le secteur dispose désormais d'un espace numérique regroupant 74 plateformes destinées aux étudiants, enseignants, chercheurs et fonctionnaires. Le ministère poursuit ainsi, pour la quatrième année consécutive, sa politique de « zéro papier ». Les opérations de préinscription et d'inscription définitive sont désormais réalisées numériquement, avec l'objectif de généraliser progressivement ces pratiques aux différents services universitaires.

Le secteur a également intégré un modèle linguistique algérien d'intelligence artificielle sous la forme d'un assistant conversationnel. Présenté comme un modèle local similaire aux applications d'intelligence artificielle utilisées à travers le monde, cet outil est destiné à répondre aux besoins du secteur de l'enseignement supérieur.

Son utilisation a dépassé deux millions d'opérations durant les deux semaines de la période des inscriptions, en incluant les téléchargements sur les téléphones mobiles. L'outil permet notamment de répondre aux interrogations des étudiants et des citoyens.

Autre domaine où la technologie commence à modifier les pratiques, l'orientation universitaire. Daoudi a souligné l'importance du choix de la spécialité dans le parcours de l'étudiant et son avenir professionnel, estimant que les outils numériques et l'intelligence artificielle peuvent également contribuer à réduire l'échec universitaire.

Le responsable a fait état d'un taux de satisfaction de 97 % concernant l'orientation des nouveaux bacheliers, qu'il a présenté comme le niveau le plus élevé enregistré depuis l'indépendance. L'évolution annoncée ne concerne toutefois pas uniquement les filières scientifiques et technologiques. Le ministère entend également adapter les formations en sciences humaines et dans les filières littéraires aux transformations du marché du travail.

Les parcours et les cartes de formation ont ainsi été actualisés dans différents domaines. Au total, 13 spécialités directement liées aux « métiers de demain » ont été identifiées, parmi lesquelles la gestion des villes et des parcs intelligents et l'intelligence artificielle industrielle.

Pour le secteur de l'Enseignement supérieur, l'enjeu est désormais de faire évoluer la formation au même rythme que les transformations technologiques et économiques, alors que l'université se rapproche du seuil des deux millions d'étudiants.

Aymen D.

MÉDÉA

Près de 306 000 élèves ont repris le chemin de l'école

QUELQUE 305 990 élèves des trois cycles d'enseignement ont rejoint, hier, les bancs de l'école à travers la wilaya de Médéa, à l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027. Le coup d'envoi officiel de cette nouvelle année scolaire a été donné par le wali Djilali Doumi, accompagné du président de l'Assemblée populaire de wilaya, depuis le CEM Ali-Alilat, dans la commune d'El-Omaria, à 40 km à l'est du chef-lieu de wilaya.

Cette rentrée s'est déroulée dans de meilleures conditions, à la faveur du renforcement du secteur de l'éducation en matière d'encadrement pédagogique et de nouvelles infrastructures scolaires. Les efforts engagés par l'État pour rapprocher l'école des élèves se sont notamment traduits, au titre de cette rentrée, par la réalisation de huit groupes scolaires, 48 salles de classe supplémentaires, sept cantines scolaires, dix terrains de sport, trois collèges ainsi que plusieurs infrastructures de soutien.

Le secteur prévoit également la réception, au cours de l'année scolaire, de nouvelles structures éducatives, dont un groupe scolaire, 40 salles de classe supplémentaires, 31 cantines et 12 terrains de sport. Ces réalisations seront renforcées, dans les prochains mois, par la mise en service d'un collège, de dix salles de classe supplémentaires pour le cycle moyen, d'une demi-pension ainsi que d'un lycée au niveau du pôle urbain d'El-Omaria.

Sur le volet du transport scolaire, les statistiques communiquées par le secteur font état de la prise en charge des besoins de 56 596 élèves. En matière de solidarité scolaire, 8 460 cartables garnis de fournitures ont été distribués, tandis que 109 322 élèves bénéficient de la gratuité des manuels scolaires.

Par ailleurs, 561 élèves en situation de handicap ont également rejoint les établissements spécialisés de la wilaya. Ces élèves sont accueillis au sein de cinq structures éducatives spécialisées.

Le lancement de la rentrée destinée à cette catégorie d'élèves a été supervisé par le directeur de l'Action sociale et de la Solidarité, en présence des autorités locales, depuis le Centre médico-pédagogique pour personnes en situation de handicap du chef-lieu de wilaya.

Les services de l'Action sociale et de la Solidarité de Médéa ont, à cette occasion, mobilisé les moyens humains et matériels nécessaires afin d'assurer une rentrée dans de bonnes conditions aux élèves à besoins spécifiques.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le wali a félicité la communauté éducative pour les réalisations enregistrées, appelant à davantage de mobilisation afin de relever les défis liés à la qualité de l'enseignement et de contribuer à la formation des élites et des compétences.

Nabil B.

RENTRÉE SCOLAIRE

Sous le signe de l'innovation et des réformes

Mohamed Seghir Saâdaoui, ministre de l'Education nationale, a lancé, hier, officiellement depuis Jijel l'année scolaire 2026/2027, marquant la rentrée de 12 millions d'élèves à travers le pays. Cette nouvelle période s'articule autour de chantiers majeurs axés sur le soutien pédagogique, l'innovation, la culture, le numérique et la maîtrise des langues étrangères, avec pour ambition de préparer la jeunesse aux grands défis scientifiques et technologiques de demain.



L'école ouvre de nouveaux chantiers.

Le premier chantier concerne directement le renforcement de l'encadrement pédagogique et administratif. Outre les vagues de recrutement d'enseignants et les concours professionnels destinés à consolider la direction des établissements, le nouveau statut introduit une avancée notable avec la création d'un poste de personnel de soutien éducatif dans les écoles primaires. Ces spécialistes en sociologie, en psychologie et en sciences de l'éducation auront pour mission d'accompagner de près les élèves, une spécialisation jugée indispensable pour approfondir la formation de base des enfants.

Le deuxième projet met à l'honneur la créativité à travers la deuxième édition du concours national de l'innovation scolaire. Le ministère encourage vivement les enseignants et leurs classes à s'investir dans cette compétition pour transformer des idées novatrices en projets tangibles. Fort du succès de la précédente édition, notamment en robotique, l'objectif est d'accompagner les initiatives les plus prometteuses jusqu'à leur concrétisation économique. Cet appui transitera par l'incubateur du ministère de l'Education nationale, via l'Institut national de recherche en éducation, avant d'être orienté vers les structures dédiées aux start-up.

Dans la même dynamique, le troisième rendez-vous consistera en la deuxième édition du concours national inter-lycées, conçu comme un espace d'émulation et d'entraînement de premier plan pour les élèves se préparant aux examens décisifs. Enfin, le quatrième point traduit une volonté d'enrichir la vie des établissements par la création d'un concours national de théâtre scolaire. Cette initiative culturelle offrira un espace d'expression artistique aux élèves, dont les productions aboutiront lors d'une grande manifestation de fin d'année.

PROTÉGER L'ÉCOLE DE TOUTE INTERVENTION EXTÉRIEURE

Cette profonde refonte pédagogique s'accompagne d'un impératif de préservation de l'espace scolaire. Le ministre a souligné la nécessité de recentrer l'école sur sa mission fondamentale en protégeant les élèves de toute interférence extérieure susceptible de nuire à leur concentration et à la bonne exécution des programmes officiels. Dans cette optique, un partenariat étroit est réaffirmé avec les parents d'élèves, considérés comme des maillons essentiels pour assurer une continuité éducative entre l'établissement et le foyer.

Le volet académique fait quant à lui la part belle aux disciplines d'avenir. Le programme d'informatique intègre désormais des notions de pointe telles que l'intelligence artificielle et la cybersécurité. En parallèle, l'enseignement des langues vivantes est consolidé. En plus de l'anglais, dont la place est renforcée, la maîtrise d'autres langues comme l'allemand, le français, l'espagnol et l'italien est encouragée pour doter les élèves d'outils indispensables à leur future évolution dans un monde globalisé.

JIJEL, UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE LA RÉSILIENCE

Le choix de la wilaya de Jijel pour abriter le lancement officiel de cette rentrée revêt une forte charge symbolique. Éprouvée par de récents incendies qui ont endommagé plusieurs structures scolaires, la région a bénéficié d'une mobilisation générale des autorités et des institutions publiques pour réhabiliter les établissements dans les délais requis. Au-delà de la performance logistique, cette présence ministérielle a permis de saluer la dimension humaine et la solidarité manifestée envers les familles et les enfants touchés. Dans le même esprit, la leçon inaugurale de cette rentrée a été consacrée au lien indéfectible entre l'environnement et la santé. Un choix particulièrement résonnant à Jijel, où la tragédie des feux de forêt a rappelé de manière poignante l'impact de la dégradation de la nature sur le cadre de vie et le bien-être public. En conclusion, Mohamed Seghir Saâdaoui a exhorté l'ensemble de la communauté éducative à s'unir autour de l'intérêt supérieur des enfants. En qualifiant cette rentrée de moment de défi et de persévérance, il insuffle une dynamique résolue pour faire de cette année un jalon décisif dans la réussite et l'épanouissement de la jeunesse algérienne.

Sihem Bounabi

ÉLÈVES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Lancement de la plateforme «Mourafaqoukom»

LA PLATEFORME numérique « Mourafaqoukom », destinée aux parents d'élèves aux besoins spécifiques, constitue l'une des principales nouveautés de la rentrée scolaire 2026-2027. Lancée cette année, elle permettra aux familles de suivre à distance le parcours scolaire de leurs enfants et d'accéder aux données, documents et services pédagogiques en ligne. L'annonce a été faite hier par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, à Alger, à l'occasion de l'ouverture officielle de la nouvelle année scolaire des établissements prenant en charge les élèves aux besoins spécifiques.

La ministre a indiqué que la nouvelle plateforme vise à « faciliter la communication entre les familles et les établissements et renforcer le suivi du parcours éducatif des élèves ». Elle permettra notamment aux parents d'accéder aux informations relatives à la scolarité de leurs enfants, ainsi qu'aux documents et services pédagogiques disponibles en ligne. Cette rentrée est également marquée par l'ouverture, pour la première fois en Algérie, de centres spécialisés pour les enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme. La ministre a précisé qu'« ils accueilleront les enfants à partir de l'âge de trois ans et proposeront un programme éducatif, pédagogique et d'apprentissage adapté à leur degré de handicap et élaboré selon des normes scientifiques ».

Mouloudji a ajouté que cette démarche, décidée dans le cadre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, vise à mettre en place « un programme national unifié de prise en charge du trouble du spectre de l'autisme », tout en harmonisant les approches scientifiques et les pratiques des professionnels.

La mise en place de ce dispositif intervient après un important travail de formation. « Plus de 25 sessions de formation ont été organisées depuis février 2026 », a indiqué la ministre, faisant état de plus de 1 078 participants, parmi lesquels des enseignants, des psychologues, des assistants sociaux, des associations et des familles. Une campagne nationale de diagnostic et de dépistage précoce de l'autisme avait également été lancée en juillet dernier.

Sur le volet social, la ministre a fait savoir que son département avait consacré 100 millions de dinars à l'acquisition de matériels techniques et pédagogiques destinés aux élèves présentant une déficience visuelle. Elle a également fait état de 2,7 millions de bénéficiaires de l'allocation scolaire spéciale et de la distribution de plus de 186 000 cartables, avec des quotas supplémentaires destinés à la wilaya de Jijel. Mouloudji a donné le coup d'envoi de la rentrée à l'école des enfants aux besoins spécifiques présentant une déficience auditive de Baraki. Elle s'est ensuite rendue dans une classe spéciale de l'école primaire Maimouna Oum El Mouminine, à El Biar, puis dans l'établissement spécialisé pour enfants présentant une déficience visuelle à El Achour. Plus de 40 000 élèves aux besoins spécifiques ont rejoint hier les bancs de l'école à travers le pays. Ils sont répartis entre 277 établissements spécialisés et 1 745 classes spéciales relevant du secteur de l'Éducation nationale, dont 200 nouvelles classes ouvertes cette année. Au cours de sa visite, Mouloudji a appelé les équipes pédagogiques et administratives à renforcer la qualité de la prise en charge et le suivi psychologique des enfants. Elle a également souligné l'importance de la coordination avec les parents, qualifiés de « partenaires essentiels » dans l'accompagnement des élèves et la continuité de leur parcours scolaire.

Sihem B.

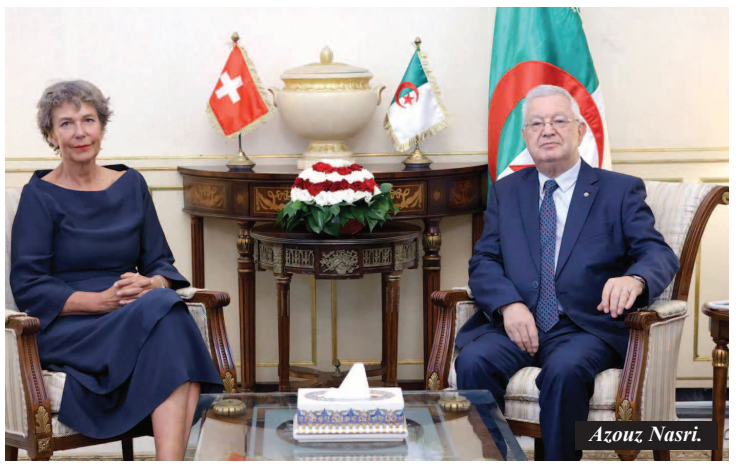
ALGÉRIE - SUISSE

Vers un Conseil d'affaires pour booster les échanges

Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a proposé hier la création d'un Conseil d'affaires algéro-suisse afin de renforcer les échanges commerciaux et d'accompagner les opérateurs économiques des deux pays. La proposition a été formulée lors de sa rencontre, à Alger, avec l'ambassadrice de la Confédération suisse en Algérie, Marion Weichelt Krupski, qui lui a rendu une visite de courtoisie.

Au cours de cette rencontre, les deux parties ont passé en revue l'état des relations algéro-suisses et les perspectives de leur développement, avec un accent particulier sur la coopération économique, judiciaire et parlementaire. Azouz Nasri a mis en avant la dynamique enregistrée dans les relations bilatérales au cours des deux dernières années, marquées par une intensification des visites et des contacts de haut niveau. Il a estimé que cette évolution traduit une volonté commune de renforcer le dialogue politique et d'élargir les domaines de coopération. Sur le volet économique, le président du Conseil de la nation a souligné la dynamique que connaît l'économie algérienne, portée notamment par les réformes, l'amélioration du climat des affaires et les grands projets engagés dans les transports ferroviaires, l'industrie manufacturière, les mines, les énergies renouvelables et le dessalement de l'eau de mer.

Selon lui, ces transformations ouvrent des perspectives aux entreprises suisses, appelées à renforcer leur présence en Algérie à travers l'investissement, les échanges entre opérateurs économiques et la mise en place de partenariats durables et à valeur ajoutée. Dans ce contexte, il a abordé l'importance d'explorer



Azouz Nasri.

des mécanismes institutionnels permettant d'accompagner cette dynamique, notamment à travers la création d'un Conseil d'affaires algéro-suisse. Une telle structure pourrait contribuer à faciliter les échanges entre opérateurs, à stimuler les investissements et à porter les relations commerciales à un niveau correspondant aux potentialités des deux économies.

Azouz Nasri a également exprimé son souhait de voir se poursuivre la coopération sectorielle et aboutir les projets d'accords actuellement en négociation, notamment dans les domaines du transport routier, des archives, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. La coopération judiciaire a également été abordée lors de cette rencontre. Azouz Nasri a salué la qualité de l'entraide entre les deux pays, faisant état de la récupération de plus de 110 millions de dollars d'avoirs détournés et gelés en Suisse. Il a souhaité la poursuite et le renforcement de cette coopération, notamment en matière de commissions rogatoires internationales et de demandes de restitution des avoirs nationaux transférés illégalement. Le président du Conseil de la nation a, par ailleurs, rappelé les liens d'amitié entre l'Algérie et la Suisse, évoquant notamment le rôle historique joué par ce pays et son soutien à l'Algérie durant la Révolution de libération nationale. Il a également félicité Marion Weichelt Krupski pour sa nomination en Algérie et lui a souhaité plein succès dans ses nouvelles fonctions.

DES CONVERGENCES SUR LES QUESTIONS INTERNATIONALES

Les discussions ont également porté sur plusieurs questions internationales. Azouz Nasri a réaffirmé l'attachement de l'Algérie au dialogue, aux solutions pacifiques, au respect du droit international et au renforcement du multilatéralisme. Il a rappelé les positions algériennes concernant la question palestinienne, notamment le droit du peuple palestinien à établir son Etat indépendant et souverain avec Al-Qods comme capitale, ainsi que le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Les deux parties ont également évoqué les crises dans la région du Sahel, en soulignant l'importance des solutions politiques et du dialogue dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité des Etats.

Azouz Nasri a aussi rappelé l'expérience commune de l'Algérie et de la Suisse en tant que membres non permanents du Conseil de sécurité de l'ONU en 2024, notamment leur coordination sur les questions humanitaires, la protection des civils et l'acheminement de l'aide vers les zones de conflit.

De son côté, l'ambassadrice suisse a qualifié d'«excellentes» les relations entre les deux pays et réaffirmé l'engagement de son pays à contribuer à leur développement.

Elle a rappelé les liens historiques entre la Suisse et l'Algérie, notamment le rôle joué par la Suisse, à travers sa politique de neutralité et ses bons offices, dans la facilitation des contacts et des négociations ayant précédé les accords d'Evian. Marion Weichelt Krupski a également relevé les possibilités économiques et les opportunités d'investissement offertes par l'Algérie, appelant à renforcer la promotion de ces opportunités auprès des entreprises suisses.

Sur le plan parlementaire, les deux parties ont souligné le rôle de la diplomatie parlementaire dans l'accompagnement des relations bilatérales. Azouz Nasri a exprimé la volonté du Conseil de la nation de développer davantage ses relations avec l'institution législative suisse, afin d'en faire un espace de concertation et d'échange autour des questions d'intérêt commun.

Les deux parties ont enfin réaffirmé leur volonté de poursuivre le développement des relations algéro-suisses et de s'appuyer sur leur capital historique pour construire un partenariat renouvelé et diversifié, fondé sur le respect mutuel et la convergence des intérêts.

Aymen D.

DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

L'Algérie renforce ses liens avec l'Asie du Sud-Est

LA PRÉSIDENTE de l'Assemblée populaire nationale, Dr Khalida Boufedeche, a reçu hier à Alger le secrétaire général de l'Assemblée interparlementaire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (AIPA), Chem Widhya, en visite de travail en Algérie. Cette rencontre intervient dans le sillage de l'adhésion de l'APN à l'organisation en qualité de parlement observateur et traduit la volonté des deux parties de donner une nouvelle impulsion à leur coopération parlementaire.

Les échanges ont porté sur les moyens de renforcer le dialogue entre l'APN et l'AIPA, mais aussi d'élargir les perspectives de coopération entre l'Algérie et les pays d'Asie du Sud-Est. Khalida Boufedeche a salué le rôle de l'organisation dans la promotion du dialogue et de la coopération parlementaires, notamment autour de la paix et de la sécurité, du développement durable, de la participation des jeunes et des femmes, ainsi que de la coopération économique. La présidente de l'APN a également rappelé les principes qui fondent la politique étrangère de l'Algérie, notamment le respect de la souveraineté et de l'indépendance des États, la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, le respect des frontières et le droit des peuples à l'autodétermination. Des principes qui, selon elle, constituent également un socle pour l'action de la diplomatie parlementaire en faveur du dialogue, de la paix et de la stabilité.

De son côté, Chem Widhya a salué la place de l'Algérie et son rôle dans le soutien à la paix, à la sécurité et à la coopération internationale. Il a exprimé sa satisfaction à la suite de l'adhésion de l'APN à l'AIPA, soulignant l'importance de développer cette coopération à travers une participation accrue de l'Algérie aux activités de l'organisation, ainsi que par l'intensification des échanges d'expériences et de la concertation.

Plusieurs dossiers d'intérêt commun ont été abordés, parmi lesquels la paix et la sécurité régionales et internationales, la sécurité maritime, les changements climatiques, la sécheresse et la désertification.

Les discussions ont également porté sur le développement économique, l'économie numérique et l'intelligence artificielle, ainsi que sur les défis liés à l'utilisation croissante des nouvelles technologies.

Dans ce contexte, les deux parties ont souligné l'importance de renforcer la coopération parlementaire afin d'apporter des réponses communes à ces enjeux et d'échanger les expériences et les expertises. La rencontre a également permis d'évoquer le Traité d'amitié et de coopération en Asie du Sud-Est (TAC), fondé sur le respect de la souveraineté, la non-ingérence, le règlement pacifique des différends et le renforcement de la coopération entre les États. L'Algérie a adhéré à ce traité en 2025, confirmant son intérêt pour le développement de ses relations avec les pays de la région.

Les deux parties ont ainsi insisté sur la nécessité d'élargir la participation de l'APN aux activités de l'AIPA et de renforcer les mécanismes de coordination et de dialogue. La mise en place de cadres institutionnels de coopération a également été évoquée, notamment pour l'échange d'expertises et d'expériences et l'organisation de programmes de formation entre les parlements observateurs et le secrétariat de l'AIPA.

A. D.

CODE PÉNAL ET JUSTICE MILITAIRE

Deux projets de loi présentés devant l'APN

LE MINISTRE de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaâ, a présenté, hier, devant la Commission des affaires juridiques, administratives, des libertés et des droits de l'Homme de l'Assemblée populaire nationale (APN), deux projets de loi portant sur le Code pénal et la justice militaire. Selon un communiqué du ministère de la Justice, le premier texte concerne le projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966 portant Code pénal. Le second porte sur le projet de loi relatif à l'approbation de l'ordonnance n° 26-01 du 27 juillet 2026 portant Code de justice militaire. La présentation des deux textes s'est déroulée lors d'une séance présidée par Omar Messaoudi, président de la Commission des affaires juridiques, administratives, des libertés et des droits de l'Homme, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali.

Les deux projets de loi seront désormais examinés par la commission parlementaire, avant de poursuivre leur parcours au sein de l'APN, conformément aux procédures législatives en vigueur.

S. N.

ÉLECTIONS LOCALES

Le FLN resserre les critères pour les candidatures

En vue des élections locales du 28 novembre prochain, le Front de libération nationale (FLN) prépare ses listes de candidatures en mettant l'accent sur le devoir d'une représentation responsable du parti. Dans une lettre adressée aux structures et aux militants du parti, le secrétaire général du FLN, Abdelkarim Benmbarek, a plaidé, hier, pour une sélection des candidats axée sur des critères précis, en insistant sur le respect des procédures internes et des délais réglementaires.



Abdelkarim Benmbarek.

A cet égard, le SG du parti historique a mis en relief le critère de présenter des listes «dignes de l'histoire et du prestige» du FLN et en mesure de répondre aux aspirations des citoyens. La sélection des candidats, a-t-il précisé, doit absolument tenir compte, non seulement, de leur intégrité et de leur compétence, mais aussi de leur capacité à travailler dans un esprit d'unité et de solidarité. Cette orientation intervient alors que les partis politiques s'attellent à la constitution de leurs listes en prévision du scrutin local. Pour le FLN, l'enjeu consiste, a fortiori, à retenir des profils capables d'assumer les responsabilités liées à la gestion des affaires communales et de wilaya. Abdelkarim Benmbarek a, dans ce sens, rappelé que l'exercice d'un mandat au sein des APC et des APW implique une connaissance des réalités du terrain, un sens aigu de l'écoute et une aptitude à proposer des réponses concrètes aux préoccupations des citoyens.

Le secrétaire général du FLN a, en outre, appelé les militants à dépasser les «susceptibilités» et les considérations individuelles et égoïstes dans la constitution des listes, en privilégiant «une lutte collective». Il a plaidé pour des candidatures conjuguant expérience et renouvellement, engagement et compétence, présence sur le terrain et intégrité. Une approche qui, selon ses termes, doit permettre au parti de mobiliser ses différentes compétences autour du service des citoyens et de la défense de l'intérêt public.

Sur le plan organisationnel, Benmbarek a également appelé à garantir «l'équité entre tous les militants» souhaitant se porter candidats et à veiller au strict respect de la procédure de désignation arrêtée par le parti. L'émetteur a expressément demandé l'application des modalités prévues par l'Instruction n° 2026/182, qui encadre le processus de nomination des candidats, a-t-on souligné de même source.

De son point de vue, la préparation des échéances locales devra, par ailleurs, s'accompagner de programmes électoraux adaptés aux réalités des différentes régions.

Le SG du FLN a, par conséquent, demandé aux structures concernées d'élaborer des programmes «réalistes et objectifs», prenant en considération les spécificités de chaque territoire et les préoccupations exprimées localement. De même, l'attention est portée sur le calendrier électoral et les nouvelles modalités liées à la plateforme numérique dédiée aux élections locales. Benmbarek a vivement appelé les militants à respecter les délais impartis pour le dépôt des informations, arguant que le processus engagé fera ultérieurement l'objet d'une évaluation.

Au terme de sa lettre, le secrétaire général du FLN a insisté sur le respect des textes régissant le parti. Benmbarek a exhorté les militants à se conformer à ses statuts, à son règlement intérieur, au même titre qu'aux instructions de la direction, alors que le parti entre dans une phase déterminante de préparation des listes pour le scrutin du 28 novembre.

Khalil Aouir

LUTTE CONTRE LA DROGUE

L'appel de l'Algérie à l'UIP

LA LUTTE contre la drogue et les substances psychotropes pourrait être portée au cœur des débats de la prochaine Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP). La délégation parlementaire algérienne participant, au Caire, aux travaux de la 43e session du Comité exécutif de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), a proposé d'inscrire cette question au projet de point d'urgence que le groupe arabe doit soumettre à la prochaine Assemblée de l'UIP. Représentant le Parlement algérien et membre du Comité exécutif de l'UIPA, le sénateur Djelloul Harrouchi a défendu cette proposition lors des travaux de la session, en appelant à faire de la lutte contre les trafics de drogue et de psychotropes une question de mobilisation parlementaire internationale. Il a proposé «d'inscrire la lutte contre la drogue et les substances psychotropes dans le projet de point d'urgence que le groupe arabe doit proposer lors de la prochaine Assemblée de l'UIP», selon un communiqué du Conseil de la nation. Pour le parlementaire algérien, l'ampleur du phénomène impose une réponse qui dépasse les frontières nationales. Il a souligné l'impératif pour les parlementaires du monde entier de «contribuer à la lutte contre la drogue», en s'appuyant notamment sur le renforcement de la coopération parlementaire internationale et la mobilisation des mécanismes législatifs et de contrôle. L'objectif affiché est de contribuer à «mettre un terme à ce crime transfrontalier», à travers une action concertée entre les institutions parlementaires. La proposition algérienne intervient alors que les membres du Comité exécutif de l'UIPA examinent les dossiers qui seront soumis aux prochaines échéances de l'organisation. Au Caire, les travaux de cette 43e session ont notamment porté sur les rapports de la Commission diplomatique provisoire et de la Commission financière provisoire. Les membres du Comité ont également examiné la présentation, par le groupe arabe, d'un projet de point d'urgence lors de la prochaine Assemblée de l'UIP. C'est dans ce cadre que la délégation algérienne a proposé d'y intégrer la question de la lutte contre la drogue et les substances psychotropes.

S. N.

ILS DÉNONCENT LA RÉPRESSION DU MAKHZEN

Grande marche des Rifains à Bruxelles

LA QUESTION rifaine revient au-devant de la scène. Des milliers de manifestants de la diaspora rifaine ont défilé pacifiquement, avant-hier à Bruxelles (Belgique), pour marquer l'anniversaire de la République du Rif et réclamer l'autodétermination de leur région, située au nord du Royaume marocain. Ils sont venus de France, des Pays-Bas, d'Espagne, d'Allemagne, d'Italie et d'autres pays européens. L'appel a été lancé par le Parti national rifain (PNR), qui voulait commémorer l'anniversaire de la proclamation de la République du Rif en 1921, fondée sous la conduite du grand chef Mohamed Abdelkrim El-Khattabi. C'est ce dernier qui fut à l'origine de la création de cet Etat par une confédération des tribus de ce territoire, laquelle s'est révoltée contre l'occupation espagnole et française.

Le choix de la capitale belge n'est pas fortuit. Bruxelles abrite, en effet, les institutions européennes, auprès desquelles le PNR souhaite sensibiliser les responsables de l'Union européenne à la situation des droits et des libertés au Rif, aux conditions de vie de la population rifaine, ainsi qu'à la répression du Makhzen qui s'abat sur les activistes et les militants indépendantistes. Une initiative qui veut donner une dimension européenne à l'action du PNR, première pierre avant d'internationaliser la question.

Cette mobilisation de la diaspora et cette marche n'est pas la première du genre. Il s'agit de la 6e édition, dont la date coïncide avec le 105e anniversaire de la proclamation de la République du Rif et son indépendance du joug colonial.

Les manifestants ont exigé l'indépendance totale et le droit à l'autodétermination du peuple rifain. Ils ont également dénoncé la politique répressive et les violations du régime marocain dans ce territoire, tout en attirant l'attention de l'UE sur les revendications identitaires et politiques de cette communauté en exil. La question rifaine bénéficie ces dernières années d'une visibilité accrue dans les milieux politiques et intellectuels européens et internationaux, notamment autour de la revendication du droit à l'autodétermination. Pour le Parti national rifain, cette marche vise à réaffirmer de vieilles revendications en faveur du droit du peuple rifain à l'autodétermination, à la liberté et à l'indépendance. Les responsables du parti veulent également relancer le débat historique, politique et juridique autour du Rif, notamment sur les conditions ayant accompagné la fin du protectorat espagnol. A ce propos, les Rifains n'ont jamais accepté que l'Espagne et la France, après la guerre et le cessez-le-feu, cède tout le Rif au Royaume marocain, lui-même créé et protégé par le général Lyautey dix ans auparavant, et que, depuis, tout ce territoire se trouve sous souveraineté marocaine. Selon eux, le Rif n'a jamais fait partie de l'actuel Maroc, ni des monarchies anciennes de Marrakech ou de Fès, et l'Etat rifain est bien plus ancien historiquement que le Makhzen.

Madrid est ainsi interpellé sur cette tranche de l'histoire de cette région. Entre 1921 et 1926, le chef rifain El-Khattabi a proclamé un Etat républicain, après des mois de luttes et de combats contre les armées espagnoles et françaises qui occupaient de vastes régions de ce territoire. Pour les historiens, la proclamation d'une République a été violemment réprimée par Paris et Madrid, qui se sont coalisés, en plus des troupes du Makhzen.

L'expérience démocratique de quelques années de cet Etat pionnier est cependant restée dans la mémoire collective de la population rifaine, avec ses valeurs de liberté et de résistance contre toute oppression.

A la fin de la guerre et l'exil d'El-Khattabi et des chefs rifains au Moyen Orient, ce territoire a été cédé au Sultan marocain, alors que lui-même était sous le protectorat de la France et qu'il n'avait aucun droit historique ou une once de souveraineté sur le Rif. Madrid a négocié cette cession ou dépossession sans le consentement des populations locales, profitant de la défaite militaire des troupes d'El-Khattabi, notamment après l'usage, à grande échelle, des armes chimiques et les massacres des civils.

Selon les dirigeants du mouvement rifain, il faut une révision juridique des accords historiques post-protectorat espagnol. Sur ce point, Madrid est directement interpellé, étant responsable du déclenchement de la guerre contre le nouvel Etat du Rif, l'occupation sanglante du territoire et enfin sa cession au sultan de Marrakech.

Hachemi B.

FONCIER ÉCONOMIQUE

L'AAPI délivre 19 contrats de concession

L'AGENCE ALGÉRIENNE de promotion de l'investissement (AAPI) poursuit l'accompagnement des porteurs de projets à travers la délivrance de nouveaux contrats de concession de foncier économique, visant la réalisation de plusieurs investissements relevant des secteurs de l'industrie, du tourisme et de la santé au niveau des quatre wilayas, qui sont à même de créer plusieurs postes d'emploi.

Les guichets uniques décentralisés de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) ont remis 19 nouveaux contrats de concession, a indiqué avant-hier l'AAPI dans un communiqué.

A Annaba, 14 contrats de concession ont été délivrés pour des projets situés au niveau de la zone industrielle d'Aïn El-Beïda et des zones d'expansion touristique. Ces projets concernent notamment une unité moderne de transformation des fruits et légumes, une unité de production de produits chimiques minéraux et une unité de fabrication de fils électriques, a précisé l'Agence.

D'autres investissements portent sur la fabrication d'appareils électroménagers, la transformation du bois et la fabrication de cuisines équipées. Le portefeuille comprend également un projet de résidence hôtelière, un centre de loisirs et de divertissement, un hôtel cinq étoiles, un hôtel quatre étoiles, ainsi qu'un centre commercial. Quatre projets de restaurants touristiques sont également concernés. Un autre contrat de concession a été délivré par le guichet unique de l'AAPI de la wilaya de Bordj Bou Arréridj pour la réalisation d'un complexe intégré de production d'aluminium dans la zone d'activités de la commune d'El-Ach. Le projet sera implanté sur une superficie de 8 hectares et devrait permettre la création d'environ 1 000 emplois directs, selon la même source.

A El-Meghaier, un autre contrat de concession a été attribué visant la réalisation d'une clinique médicale dédiée à la médecine générale et à la chirurgie spécialisée.

De son côté, Batna a enregistré la délivrance de trois contrats de concession au profit d'investisseurs pour des projets portant sur les chambres et équipements frigorifiques, la fabrication de graisses, de produits de peinture et d'encres d'impression, ainsi que la production de différents types d'engrais.

A travers ces opérations, l'AAPI entend poursuivre l'accompagnement des investisseurs jusqu'à la concrétisation de leurs projets, avec l'objectif de soutenir l'investissement local, la création de richesses et l'emploi.

Rim Boukhari

PROJETS DANS LE SUD

L'Etat accélère la cadence

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a appelé, ce lundi, à accélérer la réalisation des projets engagés dans les wilayas du Sud et les zones frontalières, tout en renforçant le suivi des chantiers et la coordination entre les différents intervenants. Il a également insisté sur l'anticipation des futurs projets par des études plus rapides et mieux préparées, dans un contexte où les infrastructures jouent un rôle déterminant dans le désenclavement, la mobilité et le développement économique de ces territoires à forte importance stratégique.

L'état d'avancement des différents projets, les contraintes rencontrées sur le terrain ainsi que les solutions susceptibles de renforcer le rythme des travaux ont été au centre d'une réunion de coordination présidée hier par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base. Cette rencontre a notamment été consacrée à l'examen du bilan des projets réalisés ou en cours dans les régions du Sud et les wilayas frontalières, selon un communiqué du ministère.

La réunion s'est déroulée en présence de cadres centraux du département ministériel, de représentants du ministère de la Défense nationale ainsi que des directeurs des travaux publics des wilayas concernées. Les discussions ont permis de faire le point sur l'état d'avancement des différents chantiers, d'identifier les difficultés susceptibles de ralentir leur réalisation et d'examiner les mesures à mettre en œuvre pour améliorer les performances et respecter les échéances fixées.

Au cours de cette rencontre, le ministre mis l'accent sur une mobilisation constante des moyens humains et matériels afin d'éviter tout retard dans l'exécution des projets. Pour les opérations actuellement en cours, Abdelkader Djellaoui a notamment demandé de veiller au respect des délais contractuels et d'inscrire la conduite des travaux dans des calendriers précis permettant un suivi régulier de chaque étape. Le ministre a également insisté sur l'importance d'un contrôle permanent de l'évolution des chantiers. Les éventuels retards ou dysfonctionnements doivent, selon les orientations données, faire l'objet d'une prise en charge rapide et de mesures correctives adaptées. Cette démarche doit permettre de préserver le rythme d'exécution tout en veillant au respect des normes techniques et des exigences de qualité applicables aux différents projets.

Abdelkader Djellaoui a par ailleurs mis l'accent sur la nécessité d'une coordination accrue entre l'ensemble des acteurs impliqués dans la réalisation des projets. Il a appelé à poursuivre le travail des commissions techniques relevant des structures centrales du ministère et à renforcer leur présence sur le terrain afin de disposer d'une évaluation régulière et précise de l'évolution des opérations. Les visites de terrain devront également être intensifiées afin de vérifier directement l'état d'avancement des travaux, d'identifier les difficultés auxquelles sont confrontées les entreprises et de faciliter la recherche de solutions. Le suivi doit, dans ce cadre, accompagner les entreprises de réalisation tout au long des différentes phases des projets, depuis leur lancement jusqu'à leur achèvement et leur réception, en coordination avec les autorités locales.


Abdelkader Djellaoui.

Cette approche vise notamment à éviter que des contraintes techniques, administratives ou liées aux conditions d'exécution ne se transforment en retards durables. Une intervention plus rapide des différents services concernés doit permettre, au contraire, de traiter les difficultés au fur et à mesure de leur apparition et de maintenir les projets sur la trajectoire prévue.

La réunion a également permis de rappeler la dimension particulière des projets d'infrastructures engagés dans les régions du Sud et les zones frontalières. Ces territoires occupent une place importante dans la politique de développement et d'aménagement du territoire, compte tenu de leur étendue, de leur éloignement des grands centres urbains et de leur rôle dans les échanges et les liaisons avec les pays voisins.

Pour le ministre, les infrastructures de travaux publics constituent ainsi un levier essentiel pour renforcer la connexion entre les différentes régions du pays et favoriser un développement territorial plus équilibré. L'amélioration des réseaux routiers et des autres infrastructures relevant du secteur doit contribuer à faciliter les déplacements des populations, à accompagner l'activité économique et à améliorer progressivement les conditions de vie dans ces territoires.

Le renforcement des infrastructures dans les wilayas du Sud et les zones frontalières répond également à des enjeux liés à l'attractivité et à la dynamique économique locales. Des réseaux plus performants peuvent faciliter la circulation des personnes et des marchandises, soutenir les activités productives et commerciales et améliorer l'intégration de ces régions dans les circuits économiques nationaux. La qualité de l'exécution et le respect des délais apparaissent dès lors comme deux exigences complémentaires. Si l'accélération des chantiers constitue une priorité, celle-ci doit s'effectuer dans le respect des normes techniques et des exigences de réalisation, afin de garantir la durabilité des infrastructures et leur capacité à répondre aux besoins des populations sur le long terme.

Lilia A. A.

ÉNERGIE

Arkab au Niger pour dynamiser les grands projets bilatéraux

LA COOPÉRATION énergétique entre l'Algérie et le Niger franchit une nouvelle étape avec la visite officielle de travail qu'effectue ce lundi le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, à Niamey. À la tête d'une importante délégation composée notamment du P-DG de Sonatrach et de hauts cadres du secteur, le ministre s'emploie à évaluer l'état d'avancement des chantiers conjoints et à examiner de nouvelles perspectives de partenariat, confirmant la volonté des deux pays de consolider leurs liens stratégiques.

Au cœur des discussions figure le suivi des activités de recherche et d'exploration menées par Sonatrach en partenariat avec la société nationale nigérienne SONIDEP. La délégation s'attarde particulièrement sur l'évolution des travaux au niveau du bloc pétrolier de Kafra, où les opérations de forage ont été lancées récemment, ainsi que sur l'évaluation des potentialités du bloc de Bilma, situé entre les régions de Diffa et d'Agadez. Les discussions techniques portent sur l'étude de faisabilité de ce dernier gisement, dont la production prévisionnelle pourrait dépasser les 20 000 barils par jour sur deux décennies.

Le déplacement ministériel permet également d'aborder le renforcement de la coopération dans les domaines du raffinage et de la pétrochimie. Les deux parties assurent un suivi étroit des travaux de maintenance générale menés sur la raffinerie de Zinder, illustrant la mutualisation des expertises techniques entre l'Algérie et le Niger.

Le projet d'envergure du gazoduc transsaharien (TSGP), reliant l'Algérie, le Niger et le Nigeria, occupe une place centrale dans l'agenda des négociations. Alors que l'Algérie a enclenché les travaux de réalisation de sa portion nationale, les deux pays font le point sur les études et les préparatifs relatifs au tronçon traversant le territoire nigérien. Ce mégaprojet, hautement stratégique, ambitionne de renforcer l'intégration énergétique africaine et de structurer durablement les infrastructures gazières du continent.

En multipliant les rencontres avec les responsables nigériens, Mohamed Arkab réaffirme l'engagement de l'Algérie à bâtir un partenariat durable, fondé sur le co-développement économique et l'intérêt mutuel dans l'ensemble de la région sahélienne.

L. A. A.

ILS INTENSIFIENT LEURS ATTAQUES CONTRE L'ARABIE SAOUDITE

Les Houthis, le nouveau dilemme de Trump

Les Houthis intensifient leurs attaques contre l'Arabie saoudite tout en promettant de ne pas viser les États-Unis. Donald Trump hésite à intervenir militairement au Yémen, au risque d'ouvrir un nouveau front dans la guerre régionale.



Washington cherche ainsi à préserver son alliance avec Riyad sans rompre la fragile trêve conclue avec les Houthis. Les Houthis placent Donald Trump devant un choix délicat au Moyen-Orient. Soutenu par l'Iran, le mouvement yéménite exerce une pression croissante autour de Bab el-Mandeb, passage stratégique du commerce mondial. Dans le même temps, ses missiles et drones frappent de nouveau l'Arabie saoudite. Le 19 septembre, Riyad a annoncé avoir intercepté un missile balistique visant la capitale, tandis que les Houthis revendiquaient des attaques contre des sites « sensibles » et une installation d›Aramco à Yanbu. Vis-à-vis de Washington, les Houthis distinguent désormais clairement leurs adversaires. Le mouvement assure qu'il ne visera pas les navires américains et affirme rester fidèle au cessez-le-feu conclu avec les États-Unis en 2025. Américains et Houthis se sont récemment rencontrés à Oman. En revanche, les rebelles ont poursuivi leurs attaques contre Riyad, tout en épargnant les navires des pays qui n'envisageaient pas de soutenir les Saoudiens. Trump dans l'embarras Riyad réclame une aide américaine, mais Trump aurait décidé, pour l'instant, de ne pas impliquer les États-Unis dans de nouvelles frappes au Yémen. Intervenir permettrait de soutenir un allié majeur et de protéger les routes de la mer Rouge. Mais cela ouvrirait un front supplémentaire alors que Washington est déjà engagé dans la guerre contre l'Iran, soutien des Houthis. Le rapport de force a également changé au Yémen. Les Houthis ont progressé sur la côte occidentale, notamment autour de Mokha et de Bab el-Mandeb, tandis que les combats avec les forces soutenues par Riyad ont repris à un niveau inédit depuis la trêve de 2022. Leur capacité à menacer le territoire saoudien et la navigation en mer Rouge renforcent leur poids régional. Pour Donald Trump, l'équation est étroite : ne pas abandonner Riyad, indispensable à sa stratégie contre Téhéran, sans transformer le Yémen en nouveau front américain. Pour l'heure, Washington privilégie le dialogue avec les Houthis. Mais chaque nouvelle attaque contre l'Arabie saoudite fragilise cet équilibre.

R. I.

LA FRANCE DOIT «SE METTRE AU SERVICE DE L'UKRAINE»

Ségolène Royal fustige les occasions de paix ratées

SUR BFMTV, la candidate à la présidentielle a exhorté la France à agir pour une paix juste et durable plutôt que d'alimenter une logique d'escalade vers un conflit mondial. Ségolène Royal déplore les occasions manquées de négocier et affirme que la fin des hostilités doit redevenir la priorité absolue de la diplomatie française. La candidate à la présidence française Ségolène Royal a appelé la France à s'impliquer davantage dans le règlement du conflit en Ukraine. S'exprimant sur la chaîne BFMTV, la femme politique française a souligné que la République devait « se mettre au service de l'Ukraine, en disant : «Nous voulons maintenant vous aider à instaurer une paix juste et durable» ». Selon elle, on dit « rarement » ce genre de choses aux Ukrainiens. « Rappelez-vous, il y a deux ans, quand l'Ukraine était en position de force, on leur a dit : «Non, non, non, non, on veut continuer la guerre jusqu'au bout». Il y en a même qui nous disaient : «Non, on va aller jusqu'à Moscou pour déclencher une troisième guerre mondiale». Mais qu'est-ce que c'est que ce bazar ? Et donc, à ce moment-là, cette occasion, cette opportunité a été perdue », a souligné Ségolène Royal. L'aide apportée à Kiev soulève des questions chez les Français Dans le même temps, la poursuite du financement des achats d'armes destinés à l'Ukraine suscite de plus en plus de questions au sein de la population française, a fait remarquer la candidate à la présidence française. « C'est vraiment sur l'Europe que ça pèse, sur nos consommateurs, sur nos salariés, sur nos entreprises, sur notre niveau de vie. Surtout, il n'y a plus d'argent, mais les gens voient qu'on achète des armes à l'Ukraine et se disent : «Mais est-ce que cet effort est équitablement réparti ?», et notamment avec les États-Unis d'Amérique », a-t-elle ajouté. Selon Ségolène Royal, la France doit toujours œuvrer pour mettre fin aux guerres, mais actuellement ce n'est pas le cas. « Il faut apporter la preuve aussi que cet effort est équitablement réparti et il faut apporter la preuve qu'il y a un effort considérable, au moins aussi puissant pour que cette guerre s'arrête », a-t-elle indiqué, soulignant que le règlement du conflit ukrainien figurait parmi ses priorités. La France est confrontée à une phase aiguë de crise budgétaire et énergétique. Ainsi, la dette publique française a atteint 117,5 % du PIB à la fin du mois de mars dernier et continue d'augmenter, tandis que le rendement des obligations à dix ans est à son plus haut niveau depuis 2008. En ce qui concerne les carburants, selon les données du 20 septembre, le prix moyen du gazole en France a atteint des niveaux records et s'est rapproché de 2,41 euros le litre. Dans le même temps, Emmanuel Macron continue, comme précédemment, d'affirmer que Paris continuera à soutenir Kiev aussi longtemps que nécessaire, en faisant porter à la Russie la responsabilité de tous les maux et malheurs et en évoquant notamment une « menace russe » inventée de toutes pièces. Le Kremlin a quant à lui souligné à plusieurs reprises que le fait d'inonder Kiev d'argent et d'armes ne réduirait pas la détermination de Moscou et ne modifierait pas le cours de l'opération militaire spéciale. La Russie a également réfuté toute affirmation sans fondement concernant une prétendue « menace russe » pour l'Occident.

R. I.

ALLEMAGNE

Lourde défaite pour le parti de Friedrich Merz aux élections régionales

LES ÉLECTIONS régionales du 20 septembre en Allemagne ont confirmé la progression des formations radicales. L'AfD est arrivée en tête dans le Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, tandis que Die Linke s'est imposée à Berlin. La CDU du chancelier Friedrich Merz a subi un revers, poussant ce dernier à qualifier les résultats de « désastre » électoral. Dans le Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, l'Alternative pour l'Allemagne (AfD) a remporté le plus grand nombre de voix avec 38,3 %, devant les 35,5 % du Parti social-démocrate (SPD), qui gouvernait jusque-là le Land. Le scrutin confirme la progression du parti d'extrême droite dans cette région de l'est de l'Allemagne. La CDU, formation du chancelier Friedrich Merz, a subi un revers particulièrement marqué, avec 4,9 % des voix, passant ainsi sous le seuil des 5 % nécessaires pour obtenir des sièges au parlement régional. Il s'agit de son plus mauvais résultat dans une élection régionale depuis la Seconde Guerre mondiale. Malgré sa première place, l'AfD reste confrontée au refus des autres principales formations de former une coalition avec elle. Son avance électorale ne se traduit donc pas automatiquement par une possibilité de prendre la tête du gouvernement régional. Die Linke réalise une percée à Berlin À Berlin, c'est Die Linke qui a créé la surprise. Le parti de gauche radicale est arrivé en tête avec 25,3 % des voix, devant la CDU, créditée d'environ 19 %, et l'AfD, à 16,3 %. Die Linke progresse ainsi nettement par rapport au scrutin de 2023. La tête de liste du parti, Elif Eralp, a notamment fait de la crise du logement et du niveau des loyers des thèmes centraux de sa campagne. Des négociations avec le SPD et les Verts pourraient désormais déterminer la future coalition à la tête de la capitale allemande. Merz reconnaît un « désastre » Ces deux scrutins constituent un revers pour la CDU et son dirigeant Friedrich Merz, au pouvoir au niveau fédéral. Le chancelier a reconnu que les résultats constituaient un « désastre » pour son parti, tout en excluant de renoncer à son poste et en affirmant vouloir poursuivre son programme de réformes économiques. Pour l'AfD comme pour Die Linke, les scrutins du 20 septembre constituent ainsi une nouvelle démonstration de leur capacité à attirer des électeurs au détriment des formations traditionnelles.

R. I.

TRANSPORT URBAIN

Huit nouvelles lignes mises en service à Aïn Defla

LE RÉSEAU de transport urbain et suburbain de la wilaya d'Aïn Defla vient d'être renforcé avec l'ouverture de huit nouvelles lignes, à la faveur de la mise en exploitation de 20 nouveaux bus récemment acquis par l'Entreprise publique de transport urbain et suburbain.

Cette opération vise à élargir la couverture du réseau, améliorer le service public et répondre davantage aux besoins des usagers. Les nouveaux bus sont également affectés au renforcement de plusieurs lignes déjà en service, selon les besoins identifiés.

Parmi les nouvelles dessertes mises en exploitation figurent les liaisons entre la gare routière d'Aïn Defla et Mekhatria, Zenadra et Rouina. À El Attaf, deux nouvelles lignes relient Sidi Bouabida à la cité AADL sur la RN4, ainsi que le CEM Ahmed El-Azzali à la cité Chouahla.

Le dispositif comprend également une liaison entre le centre-ville d'El Abadia et la cité Ezzeitoun, une desserte entre la cité El Hamama à Miliana et le centre-ville, ainsi qu'une ligne reliant le centre-ville de Miliana à El Karma 02.

En parallèle, plusieurs lignes existantes ont été renforcées par de nouveaux bus, notamment celles reliant Echellal et Mazouni au centre-ville d'Aïn Defla. Des dessertes desservant les cités El Wiam, Oued Rihane, Aâdja et El Baraka, cette dernière regroupant 950 logements, à Khemis Miliana, ont également bénéficié de ce renforcement.

L'opération devrait se poursuivre dans les autres communes de la wilaya dès la réception de bus supplémentaires, prévue dans le cadre de la deuxième tranche du programme de renforcement du parc de transport.

R. R.

ENS D'OUARGLA

Plus de 700 nouveaux étudiants attendus

PLUS DE 700 nouveaux étudiants sont attendus à l'École normale supérieure (ENS) d'Ouargla au titre de l'année universitaire 2026-2027, portant les effectifs de l'établissement à près de 2 200 étudiants, selon la direction de l'école.

Cette hausse des effectifs intervient alors que l'ENS propose une offre de formation couvrant les différents paliers de l'enseignement général et plusieurs spécialités. Pour accompagner cette évolution, l'établissement a renforcé son encadrement pédagogique avec le recrutement de 15 nouveaux professeurs assistants.

Avec près de 2 200 étudiants, l'école devrait ainsi enregistrer son plus important effectif depuis sa création durant l'année universitaire 2015-2016. La dernière année universitaire s'est, pour sa part, achevée avec 471 diplômés.

Sur le plan organisationnel, les préparatifs de la rentrée universitaire ont été finalisés, notamment ceux liés aux volets pédagogique et administratif. La direction de l'ENS assure avoir pris les dispositions nécessaires pour accueillir les nouveaux inscrits et garantir de bonnes conditions de démarrage de l'année universitaire 2026-2027.

R. R.

RENTRÉE SCOLAIRE À BLIDA

La Gendarmerie sensibilise les automobilistes

Le groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Blida a lancé une campagne de sensibilisation à la prévention des accidents de la circulation, à l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027.



Cette campagne s'inscrit dans le cadre du plan de communication de proximité établi par le haut commandement de la Gendarmerie nationale. Ce plan vise à renforcer la prévention des accidents de la circulation et à accompagner les usagers de la route à la veille de la rentrée sociale et du retour des élèves sur les bancs de l'école, souligne-t-on. Cette initiative, lancée au niveau du barrage de Zabana, à proximité d'une école primaire, est placée sous le slogan : « Une rentrée sociale sûre commence par le respect du Code de la route ». Elle vise à sensibiliser les conducteurs aux conséquences des accidents de la circulation, tout en leur rappelant les règles de conduite sûre et la nécessité de respecter les dispositions du Code de la route. Durant cette campagne, qui se poursuivra jusqu'au 1er octobre prochain, l'accent sera mis sur les risques liés au non-respect des limitations légales de vitesse, ainsi qu'aux manœuvres et aux dépassements dangereux. Une attention particulière sera également accordée à la nécessité de faire preuve de prudence et de vigilance aux abords des établissements scolaires, notamment pendant les périodes d'entrée et de sortie des élèves. Les conducteurs seront invités à respecter les limitations de vitesse et à rester attentifs aux déplacements des piétons. Sur place, des dépliants et des supports de sensibilisation contenant des conseils et des orientations, ainsi que des cadeaux destinés aux enfants, ont également été distribués aux automobilistes arrêtés au niveau du barrage dressé pour la circonstance, afin de promouvoir un comportement routier responsable auprès des élèves, des parents et des conducteurs. Ces documents insistent notamment sur le respect de la signalisation routière, les règles de traversée de la chaussée et le sens des responsabilités devant être adopté par les usagers de la route.

T. Bouhamidi

ELECTRICITÉ ET GAZ

28 nouveaux établissements scolaires raccordés à Blida

LES établissements scolaires ont été raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz naturel, en prévision de la prochaine rentrée scolaire 2026-2027, a-t-on appris auprès de la direction locale de la distribution du groupe Sonelgaz.

Le communiqué précise qu'il s'agit de 17 groupes scolaires, 7 collèges d'enseignement moyen (CEM) et 4 lycées, répartis à travers plusieurs communes de la wilaya, notamment Blida, Bouarfa, Bouinan, Meftah, Chiffa, Djebabra et Haouch Errih, ainsi que les lycées de SafSaf et Haouch Errih. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre d'un programme spécial mis en place par le groupe Sonelgaz, conformément aux directives des hautes autorités du pays, portant sur l'alimentation en électricité et en gaz de tous les établissements scolaires, en particulier ceux qui doivent entrer en service lors de la rentrée scolaire. Au-delà de ces opérations liées à la rentrée scolaire, Sonelgaz Distribution Blida poursuit ses investissements destinés à développer, moderniser et renforcer les réseaux de distribution d'électricité et de gaz, en réponse aux besoins croissants des citoyens et des différents secteurs d'activité. À travers ces actions, Sonelgaz Distribution Blida réaffirme son engagement en faveur du service public, du développement local et de l'accompagnement des projets structurants de la wilaya, en veillant à assurer une alimentation énergétique fiable et de qualité au profit des citoyens et des infrastructures publiques.

T. Bouhamidi

POMICULTURE

Près de 12 300 quintaux récoltés à Aflou et Laghouat

LA PRODUCTION de pommes récoltée à ce jour dans les wilayas d'Aflou et de Laghouat, au titre de la saison agricole 2025-2026, a atteint 12 286 quintaux, selon la Direction des services agricoles (DSA) de Laghouat.

Les opérations de récolte sont actuellement dans leur phase finale, avec 455 hectares récoltés sur une superficie totale de 576 hectares consacrés à la pomiculture, a précisé la cheffe du service des inspections vétérinaires et phytosanitaires, Belhadj Fatma-Zohra.

La culture de la pomme connaît un essor dans la région, notamment dans les zones présentant des conditions favorables à l'arboriculture fruitière. Cette activité s'inscrit dans la dynamique de diversification de la production agricole et contribue à renforcer les revenus des agriculteurs.

La filière participe également à l'approvisionnement des marchés locaux, particulièrement durant la période de récolte qui s'étend jusqu'à la fin de l'été. Cette progression de la production s'inscrit dans les efforts visant à développer l'arboriculture fruitière et à accompagner les producteurs pour consolider et diversifier l'activité agricole dans la région.

R. R.

DÉCÈS DE SID AHMED AGOUMI

Hommages unanimes à une icône du théâtre et du cinéma

Le monde artistique algérien est en deuil après la disparition de Sid Ahmed Agoumi, de son vrai nom Ahmed Meziane, décédé dimanche 20 septembre à l'âge de 86 ans. Acteur, comédien de théâtre et homme de culture, il laisse derrière lui une carrière de plus de six décennies, marquée par une présence aussi bien sur les planches que dans le cinéma et la télévision. Sa disparition a suscité de nombreux hommages en Algérie, parmi lesquels ceux du président de la République Abdelmadjid Tebboune et de la ministre de la Culture et des Arts Malika Bendouda.

Le réalisateur Djaffar Gacem, qui l'avait dirigé notamment dans la série « Sultan Achour 10 », a salué la mémoire d'une « sommité du cinéma algérien », d'un professionnel accompli et d'un « acteur inégalable ». Le comédien Salah Ougrout, qui avait partagé l'écran avec lui, a pour sa part évoqué la disparition d'une « grande stature artistique » et d'un ami. Dans un message publié sur Facebook, Djaffar Gacem a également rappelé les années de travail et les histoires partagées avec le défunt, soulignant que son souvenir resterait présent auprès du public algérien.

Attristée par la disparition d›«une icône du théâtre et du cinéma algériens», le président de l'association «Lumières», Amar Rabia, s'exprimant au nom de tous les artistes et techniciens de son collectif, a mis l'accent sur «le legs colossal laissé par le défunt, marquant ainsi le paysage culturel algérien d'une empreinte indélébile».

L'écrivain Yasmina Khadra a choisi de revenir sur sa première rencontre avec l'acteur à travers le cinéma. Il se souvenait notamment de son interprétation dans « Les Hors-la-loi » de Tewfik Farès, film sorti en 1969, dans lequel Agoumi incarnait Slimane. Cette apparition avait profondément marqué le jeune spectateur qu'était alors l'écrivain. Des décennies plus tard, Khadra décrivait encore Agoumi comme un comédien charismatique, doté d'une forte présence à l'écran.

Pour le président de la République, Sid Ahmed Agoumi était un acteur talentueux et un intellectuel attaché à la culture nationale et à l'authenticité de l'art algérien. Abdelmadjid Tebboune a rappelé qu'il avait participé à plus de 50 productions cinématographiques et télévisuelles, en Algérie et à l'étranger, citant notamment « Z » de Costa-Gavras et « Chronique des années de braise ». La ministre de la Culture a, de son côté, souligné une carrière de plus de six décennies et la contribution de l'artiste à l'histoire du théâtre et du cinéma algériens.



Né à Alger en 1940, Sid Ahmed Agoumi avait commencé sa carrière artistique dans les années 1960. Il s'était rapidement imposé au théâtre, où il avait interprété des textes du répertoire algérien et international. Parmi les pièces auxquelles il a participé figurent « Les Fils de la Casbah », « Des roses rouges pour moi », « Le Cadavre encerclé », « Hassan Terro », « La Rougeur de l'aube » et « L'Homme aux sandales de caoutchouc ». Le Théâtre national algérien rappelle également sa participation à de nombreuses productions et son parcours de directeur de plusieurs institutions culturelles. Au cinéma, son parcours compte notamment « Z » de Costa-Gavras, « Les Hors-la-loi » de Tewfik Farès, « Kahla ou Beïda » d'Abderrahmane Bouguermouh, « Le Moulin de Monsieur Fabre » d'Ahmed Rachedi, « Il était une fois dans l'Oued » de Djamel Bensalah et « Morituri » d'Okacha Touita. Il a également poursuivi une partie de sa carrière en France à partir des années 1990, en travaillant notamment avec des metteurs en scène et cinéastes français. Son interprétation dans « Les Diseurs de vérité » de Karim Traïdia lui avait valu le prix d'interprétation masculine à la Mostra de Valencia.

À la télévision, il avait connu une nouvelle génération de spectateurs grâce à plusieurs séries, notamment « Djemaï Family», « Nsibti Laaziza » et surtout « Sultan Achour 10 », dans laquelle il interprétait le ministre Qandil. Ce rôle avait contribué à élargir encore son public et à inscrire son visage dans la mémoire de plusieurs générations. Sid Ahmed Agoumi était également un homme d'institution. Il avait dirigé des structures culturelles à Tizi Ouzou, Annaba et Constantine, avant de prendre la direction du Théâtre national algérien. Le TNA rappelle ainsi un parcours qui ne se limitait pas au métier de comédien, mais qui l'avait également conduit à participer à la gestion et au développement des institutions culturelles nationales.

Avec sa disparition, le théâtre, le cinéma et la télévision algériens perdent ainsi un artiste dont la carrière aura traversé plusieurs générations et plusieurs périodes de la création nationale. Des planches du théâtre aux grands écrans, puis aux séries télévisées, Sid Ahmed Agoumi aura maintenu pendant plus de soixante ans une présence régulière dans le paysage artistique algérien. L'ONDA, dont il était membre, a également salué un artiste ayant laissé une empreinte durable dans la mémoire du public.

A. B. / Agence

SIX ANS APRÈS SA DISPARITION

Hamdi Bennani : un héritage toujours vivant dans la mémoire du malouf

LE 21 SEPTEMBRE 2020 , la scène musicale algérienne perdait l'une de ses grandes voix. Six ans après sa disparition, Hamdi Bennani reste étroitement associé au malouf annabi et à l'image de son célèbre violon blanc, qui lui avait valu le surnom d'«ange blanc ».

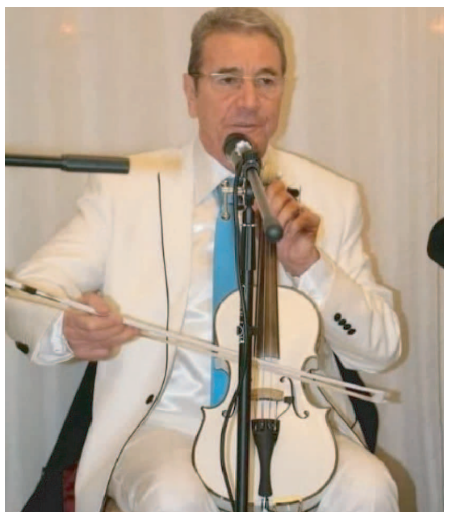
Né à Annaba en 1943, le chanteur et violoniste avait consacré plus d'un demi-siècle à la musique andalouse, en défendant le répertoire traditionnel tout en introduisant de nouvelles sonorités dans le malouf. Son parcours, ses interprétations et ses collaborations ont contribué à élargir l'audience de ce patrimoine musical en Algérie et à l'étranger.

Issu d'une famille de musiciens, Hamdi Bennani avait été initié très jeune à la musique. Son oncle M'hamed El Kourd, figure du malouf annabi, avait joué un rôle dans ses débuts. Après avoir remporté un concours de chant, il se fait véritablement connaître du public en 1963, lorsqu'il interprète « Ya Bahi El djamel » au théâtre d'Annaba. Trois ans plus tard, il fait sa première apparition à la télévision algérienne.

Au fil des décennies, Bennani s'impose comme l'une des voix représentatives du malouf. « Ya Bahi el djamel », « Ouyoun lahbara », « Djani ma djani » ou encore « Adala ya Adala» figurent parmi les titres qui ont marqué son répertoire et contribué à sa popularité auprès de plusieurs générations. Son parcours discographique était particulièrement fourni, soit quelque 35 à 40 albums.

Mais l'apport de Hamdi Bennani ne s'est pas limité à l'interprétation du répertoire classique. Il s'est également distingué par sa volonté de faire évoluer le malouf sans rompre avec ses fondements. Il avait notamment tenté d'introduire la guitare basse et d'autres instruments modernes dans certaines de ses formations, et revendiquait également l'intégration d'influences flamenco. On disait d'ailleurs qu'il avait la capacité à respecter les règles du malouf tout en s'ouvrant à d'autres sonorités afin de développer un style personnel, à la fois traditionnel et moderne.

Cette démarche lui avait parfois valu les critiques des défenseurs d'une conception strictement traditionnelle du malouf. Bennani assumait néanmoins cette orientation, considérant que le renouvellement pouvait contribuer à maintenir cette musique dans le paysage artistique contemporain. Cette recherche d'équilibre entre héritage et évolution constitue l'un des traits caractéristiques de son parcours. Sa carrière l'a également conduit à se produire dans plusieurs villes d'Algérie et à l'étranger, contribuant à faire connaître le malouf auprès de nouveaux publics.



En 2008, un hommage lui avait notamment été consacré à la Sorbonne à Paris. Il avait également reçu plusieurs distinctions au cours de sa carrière, dont la médaille de l'Ordre du mérite national au rang d'« Ahid » en 2017. Quelques mois avant sa disparition, en août 2020, le chanteur avait été honoré dans sa ville natale par la ministre de la Culture Malika Bendouda.

Le 21 septembre suivant, il s'éteignait à l'hôpital Ibn Sina d'Annaba, à l'âge de 77 ans, laissant derrière lui plusieurs décennies de musique et un répertoire largement repris depuis par de jeunes artistes.

Son héritage continue d'ailleurs à être transmis au sein de sa propre famille. Son fils Kamel Bennani, chanteur, joueur de oud et de guitare, compositeur et arrangeur, poursuit ce travail autour du malouf tout en développant son propre style musical. En novembre 2025, il s'était produit à l'Opéra d'Alger dans une soirée consacrée à la mémoire de son père.

A. B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BEJAIA
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 29 /2026

Un Avis D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales Est Lancé Pour La :
REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 2 AU NIVEAU DE SITE DES 620 LOGEMENTS AU POLE URBAIN LAR BAA TOUDJA, COMMUNE TOUDJA, WILAYA DE BEJAIA «CITES D'HABITAT INTEGREES 2025 ».
Lot : Achèvement en TCE « Bloc pédagogique, administration, logements, Sanitaires, locaux annexes, mur de clôture, loge gardien, VRD et terrain de sport ».
L'appel d'offres s'adresse à toutes les entreprises intéressées et titulaires du certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité.

Condition de participation :

lot	Certificat de qualification	A.B.E (délivrée par un M.O public durant les 10 dernières années y compris l'année en cours)
Lot : Achèvement en TCE « Bloc pédagogique, administration, logements, Sanitaires, locaux annexes, mur de clôture, loge gardien, VRD et terrain de sport ».	Quatre (IV) ou plus en cours de validité en travaux bâtiments comme activité principale.	**Minimum 60.000.000.00 DA**

Les Entreprises intéressées, peuvent retirer le cahier des charges **(Dossier de candidature +offre technique +offre financière)** auprès du la **D**irection des Equipements**P**ublics de la Wilaya de Bejaia. (Maitre de l'œuvre) **Sis A la cite rabea bloc administratif 3ieme étage -w- Bejaia**Téléphone fixe et faxe **N° 034.12.97.63 et 034.12.97.36.**

A- LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :
1)- La Déclaration de candidature
2)- Une déclaration de probité.
3)- Capacités professionnelles :
- Statut pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats ou des soumissionnaires, le cas échéant des sous- traitants

4)- Capacités financières :
- Moyens financiers justifiés par des bilans et les références bancaires des trois dernières années.
- Le C20 faisant ressortir le chiffre d'affaire des Trois (03) dernières années.
- Référence bancaire de l'année en cours.

5) Capacités techniques :
- Certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité :

Certificat de qualification et de classification **Catégorie Quatre (IV) ou plus**, activité principale travaux Bâtiment.
- Références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution avec les montants et date de réception définitive ou procès-verbal de réception définitive durant les **Dix (10)** dernières années et l'année en cours.
- Liste des Moyens matériel pour chaque lot (Mémoire technique justificatif accompagné des cartes grises et assurances en cours de validité pour le matériel roulant, rapport d'expertise établi par un expert automobile et risque industriel, datant de moins d'une année à la date d'ouverture des plis pour le reste du matériel) signé et cacheté.
- Liste des Moyens humains pour chaque lot (Mémoire technique justificatif avec diplômes, attestations de travail et attestation d'affiliation à la CNAS en cours de validité) signé et cacheté.

N/B : Conformément à l'article 69 du décret présidentiel N°15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et de délégation du service public, les documents justifiants les informations continues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine et en toute état de cause avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

B- L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :
- Déclaration à souscrire -Tout document permettant d'évaluer l'offre technique -Un mémoire technique justificatif dûment renseigné, daté, signé et cacheté -Tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

N.B : conformément à l'article 71 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Les soumissionnaires seront invités par écrit par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres par le biais du service contractant à compléter leurs offres techniques, dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la

Date d'ouverture des plis, sous peine de rejet de leurs offres par les documents manquants ou incomplets exigés, à l'exception du mémoire technique justificatif. En tout état de cause sont exclus de la demande de complément tous les documents émanant des soumissionnaires qui servent à l'évaluation des offres.

C- L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :
a)- La lettre de Soumission signée et datée.b)- Le cahier des prescriptions spéciales. c)- Clauses administratives.d)- Clauses techniques générales.e)- Le bordereau des prix unitaires. (BPU).f) La décomposition du prix global et forfaitaire.g)- Le devis quantitatif et estimatif (DQE).

On attend du soumissionnaire qu'il examine toutes les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans les documents du dossier de candidature.

Le soumissionnaire assumera les risques de défaut de fourniture des renseignements exigés, de présentation d'une offre non conforme, à tout égard, aux exigences des documents du dossier de candidature.

Les offres devront parvenir à Monsieur le **D**irecteur des **E**quipements **P**ublics de la Wilaya de Bejaia Bloc administratif 45 locaux Cité RABEA Bejaia, dans les **Dix jours (15) jours** à compter de la 1ere parution du présent avis dans la presse nationale sous double enveloppes fermées et anonymes portant la mention :
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° .29../2026
REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 2 AU NIVEAU DE SITE DES 620 LOGEMENTS AU POLE URBAIN LARBAA TOUDJA, COMMUNE TOUDJA, WILAYA DE BEJAIA «CITES D'HABITAT INTEGREES 2025 ».

Le dernier délai de dépôt des offres est fixé après **15 jours** de la date de la première parution de l'appel d'offres dans les quotidiens nationaux à **12 H00.**
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de **90** jours augmentée de **15 jours,** délai de préparation des offres.
L'ouverture des plis technique et financière se fera dans les **quinzième (15) jours** à compter de la 1ere parution du présent avis dans la presse nationale **à 14 H00,** en séance publique au siège de la **D**irection des Equipements**P**ublics de la Wilaya de Bejaia.

Le Jeune Indépendant **du 22/09/2026 / ANEP 2616031399**

REPUBLIQUE ALGERRIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE STIF

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

CITE HAMOU EL MAEBOUDA SETIF

41 10 29 0000 19 011 NIF :

Avis

La direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Sétif informe l'ensemble de soumissionnaires ayant participé au concours relatif à : étude pour la réalisation d'une Piscine de proximité a babor
en date du19/05/2026 paru au le jeune indépendant
Suite a la séance dévaluation des offres tenue le 15/09/2026 pour l'évaluation de la première phase (dossier de candidature) le résultat est le suivants: GROUPEMENT

N	Bureau d'étude	remarque
01	GROUPEMENT KUBE	admis
02	AMMOUR HAMITI MAADA	admis
03	GROUPEMENT BG ARCHI	admis
04	GROUPEMENT ZIANI ET CHOUGUIAT	admis
05	GROUPEMENT ALIKRAME	admis
06	OUAHAB RADOUANE	admis
07	GROUPEMENT ATTOUT DJAMEL LAOUAMRI ET SALHI	admis
08	DOUIB SALIM	admis
09	LAAKI MOHAMED SALAH	admis
10	BENCHOULA MOHAMED	admis
11	GROUPEMENT AL AMEL	admis
12	GROUPEMENT BENSEBAA ET HARBADJI	admis
13	GROUPEMENT STUDIO 3A	admis
14	GROUPEMENT ALHIDAB	admis
15	GROUPEMENT MEKHACHENE ET HASSAD	admis
16	GROUPEMENT SOLUTION	admis
17	GACEM TOUHAMI	admis
18	GROUPEMENT URBAN LAB	admis
19	GROUPEMENT 3M ARCHITECTURE	admis
20	BELMERABET HALIMA	admis
21	GROUPEMENT EL KODES	admis

A cet effet les candidats présélectionnés sont invité à remettre les offres technique des prestations et l'offre techniques , des prestation et l'offre financière le dernier jour du délai de préparation des offres fixé à 30 jours à compter de la première parution aux quotidiens nationaux et au BOMOP.

Si ce jour coïncide avec un jour férié, la durée de préparation est prorogée au jour suivant

Le Jeune Indépendant **du 22/09/2026 / ANEP 2616031411**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA DE M'SILA
Numéro fiscal : 410006000028036

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, la Direction de l'hydraulique de la Wilaya de M'sila informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offre national Ouvert avec exigence minimale paru dans les quotidiens nationaux EL KORA NEWS et le Jeune Indépendant *du 17/08/2026 relatif à:*

L'opération. Réalisation des ouvrages de stockage à travers12 communes (w.M'sila)

A l'issu du l'évaluation des offres Les lots ont été attribués comme suit:

L'Enterprise	*Numéro fiscal*	*Montant*	*Montant Après correction*	*Délai*	*Note Tech*	*O.B.S*
lot 01: Réalisation de deux réservoirs surélevé capacité 500 M3 , et capacité 250 M3 à M'sila						
EL HODNA LE ACHGHAL EL KOBRA	*002328056538712*	69.541.220.00 DA	69.541.220.00 DA	11 MOIS	79 PTS	*Moins disant et qualifiée techniquement*
lot 06: Réalisation d'un réservoir surélevé capacité 250 M3 à Souamaa						
KHEZZARI ACHOUR	*1512811012801550280 2*	33.864.663.00 DA	33.864.663.00 DA	10 MOIS	64 PTS	*Moins disant et qualifiée techniquement*
lot 09: Réalisation d'un réservoir surélevé capacité 500 M3 à Sidi Hadjeres						
infructueux						
lot 11: Réalisation d'un réservoir surélevé capacité 500 M3 à Chellal						
ZIOUANE BACHIR	*196328220007832*	38.985.590.00 DA	38.985.590.00 DA	08 MOIS	79 PTS	*Moins disant et qualifiée techniquement*

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 02 dho el hidja 1436 correspondant au 16/09/2015, portant réglementation des marchés les soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut présenter un recours au niveau la commission de wilaya des marches publics dans un délai de 10 jours a compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché,dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (bomop) ou la presse,si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant, les soumissionnaires qui sont intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher des services de la direction au plus tard trois(03) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire du marché pour leur communiquer ces résultats par écrit.

Le Jeune Indépendant **du 22/09/2026 / ANEP 2616031436**

EPE - ALGERIE TELECOM - SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE
DES TELECOMMUNICATIONS DE DJANET

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N°:03/AT/DOT.56/2026

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Djanet lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales ayant pour objet : **la conclusion de(s) contrat(s) d'adhésions à commandes pour TRAVAUX DE DEVELOPPEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION OPTIQUE (ODN) ET MODERNISATION DU RESEAU DE DISTRIBUTION CUIVRE (CDN) EN ODN, Y COMPRIS LE RACCORDEMENT DES CLIENTS A MODERNISER au profit de la Direction Opérationnelle des télécommunications de Djanet**

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :
Le présent appel d'offres national s'adresse uniquement aux entreprises titulaires de registre de commerce comprenant le code d'activité « 109 214 » intitulé « entreprise d'installation de réseaux et de centrales électriques et téléphoniques ».

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Djanet
Sous-direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique
Adresse : Centre-ville Djanet- Djanet

Contre le versement de la somme de **cinq mille dinars (5.000,00 DA),** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie
Le versement de la somme est effectué auprès de la **BANQUE NATIONALE D'ALGERIE BNA« Agence de Djanet 945 » N° de compte : 00100945030000076278**

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N°:03/AT/DOT.56/2026
TRAVAUX DE DEVELOPPEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION OPTIQUE (ODN) ET MODERNISATION DU RESEAU DE DISTRIBUTION CUIVRE (CDN) EN ODN, Y COMPRIS LE RACCORDEMENT DES CLIENTS A MODERNISER
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Djanet
Sous-direction Fonctions Support (DAL)
Adresse : Centre-Ville Djanet-Djanet

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.
La date limite de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours calendaires** de **08h00** à **12h00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et sur le site web d'Algérie Télécom.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **12h00** à l'adresse précitée.
Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 22/09/2026 / ANEP 2616031500**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUEET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
LA DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE

NIF : 410002000016085

RELANCE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°…41..../DH/WA/2026

La Direction du Budget de la comptabilité et du patrimoine de la Wilaya d'Alger relance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant: **Travaux de curage et nettoyage des oueds à travers la wilaya d'Alger, répartis en (13) lots :**

Lot n° 01 : Nettoyage et mise à niveau des oueds de la CA de Baraki.
Lot n° 06 : Nettoyage et mise à niveau des oueds de la CA de Draria.
Lot n° 07 : Nettoyage et mise à niveau des oueds de la CA de Bab El-Oued .
Lot n° 10 : Nettoyage et mise à niveau des oueds de la CA d'El-Harrach.
Lot n° 13 : Nettoyage et mise à niveau des oueds de la CA de Sidi Abdellah.

Conditions d'éligibilité:

- Ayant Un certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie Cinq (V) et plus, activité principale hydraulique, code (34,705).
- ayant réalisé au moins un projet similaire de curage ou nettoyage d'oueds.
- Ayant un chiffre d'affaire minimum moyen des années (2022-2023-2024): (10.000.000,00 DA).
- Ayant un ingénieur d'état ou master en hydraulique (justifié par les diplômes et attestation nominative CNAS).
- Ayant au moins un 01 camion de 20 T ou plus, une 01 pelle à chenille,(justifiés par une carte grise) avec police d'assurance en cours de validité, et une 01 pelle mécanique à bras long de 18 mètres minimum (justifiés par une carte grise et facture d'achat) avec police d'assurance en cours de validité.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet et cela conformément aux dispositions de l'article 63 du décret présidentiel n°15.247 du 16/09/2015portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges à partir de la 1ère parution du présent avis dans la presse contre paiement au niveau du trésor de la Wilaya d'Alger de la somme de (2.000 DA) auprès de La Direction de L'Hydraulique de la Wilaya d'Alger sise à l'adresse suivante :

D.H/W.A IMMEUBLE PEPINIERE – RN 5 CINQ MAISONS
EL-HARRACH ALGER

Le paiement du cahier des charges se fera sur la présentation d'un bon de paiement au niveau du trésor de la Wilaya d'Alger délivré par La Direction de L'Hydraulique de la Wilaya d'Alger.

Les offres doivent comprendre les pièces exigées dans le cahier des charges tèlque la déclaration de candidature, le certificat de qualification en vigueur, les bilans, l'encadrement clé et le matériel prévus pour le projet etc…..(pour la liste détaillée se référer à l'article 10 du cahier des charges).

Les offres doivent être déposées à la DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA D'ALGER sous pli cacheté avec mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » appel d'offres **N° …41……** portant : **Travaux de curage et nettoyage des oueds à travers la wilaya d'Alger, répartis en (13) lots :**

Pour la forme et le contenu de l'offre se référer aux dispositions de l'article 10 du cahier des charges.

La durée de préparation des offres est fixée à **10 jours** à compter de la date de la 1ère publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP, la presse ou le portail des marchés publics.

Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12h 00mn, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture en séance publique des plis en présence de l'ensemble des soumissionnaires, aura lieu à La Direction de L'Hydraulique de la Wilaya d'Alger, le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14h00 mn.
Durée de validité des offres : Les offres seront valables pour une durée qui correspond à la durée de préparation des offres augmenté de 03 mois.

Le Jeune Indépendant **du 22/09/2026 / ANEP 2616031562**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA : ORAN
DAÏRA : BETHIOUA
COMMUNE : AIN EL BIA

AVIS D'ADJUDICATION

Pour la location d'un garderie d' enfants
Au Niveau De La Commune Ain El Bia
(pour la quatrième fois)

le président de l'assemblée populaire communal DE AIN EL BIA
lance une adjudication pour la location d'un **garderie d' enfants** .
- pour une durée **de 3ans** et pour une mise a prix **de 50.000.00** mensuelle..
les offres doivent êtres présenter dans un enveloppe cachetée L' enveloppe contient le dossier d'adjudication et comporte l'offre financier +la caution de participation ce enveloppe est anonyme comportant la mention:

***adjudication pour la location d'un garderie d' enfants* .**

l'offre doit être adressée au président de la commune de AIN EL BIA
l'adjudication aura lieu dise **(10)** jours après leur première parution dans les journaux nationale au siège de la commune a 10 heures.
les adjudicateurs désirants participer a cette adjudication pourront retirer les cahiers des charges contre un payement de **10.000,00**da(Bureau Du Patrimoine)
le dossier constitués des pièces suivantes :
-01.une demande précisant l'indenté et l'adresse du postulant.
02-le cahier des charges signé et paraphé .
03-caution de participation d'un montant **1/10** du montant de la mise a prix visé.
04-extrait de rôle(ne dépasse pas les trois mois)
05-casier judicaire n° 03 ne dépasse pas 03 mois .
06-une copie de la carte d'identité du postulant s'il s'agit d'une personne physique.
07- les droits de retrait du cahier de charge alors atteint 10.000.00 alors paie le trésorier a BETHIOUA .
08-une copie d'attestation de mise a jour (casons-canas)
09-relève d'immatriculation bancaire (RIB).
10-déclaration de probité .
11- soumettre un engagement écrit comportant l'exploitation a titre personnel et sans permettre a quiconque, quelle que soit sa qualité de l'exploiter.
12-agrément pour l ouverture d un jardin.
tout dossier incomplet entrainera l'élimination de l'adjudicateur

Le Jeune Indépendant **du 22/09/2026 / ANEP 2631013741**

Extrait du Procès- Verbal de Réunion du 17.08.2026

de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société de l'Eau et de l'Assainissement d'Oran « SEOR »/SPA

L'An Deux Mil Vingt-six et le dix sept du mois d'août à 10 heures, les Actionnaires de la Société par Actions dénommée: Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran « SEOR » au capital de 3 088 100 000,00 DA, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la Direction Générale de l'Algérienne des Eaux située à la Zone Industrielle Oued S'Mar, route de Meftah Alger.

RESOLUTION N°1 : Examen et approbation des comptes sociaux de la SPA-SEOR exercice 2025.

RESOLUTION N°2: Examen et adoption du Rapport de Gestion de l'exercice 2025.

RESOLUTION N°3: Levée des réserves du Commissaire Aux Comptes.

RESOLUTION N°4: Rémunération des membres du Conseil d'Administration.

RESOLUTION N°5: Honoraires du Commissaire Aux Comptes.

RESOLUTION N°6: Validation de la désignation du nouveau Commissaire Aux Comptes de la SPA-SEOR.

RESOLUTION N°7: Libération de la prime variable du Directeur Général de la SPA-SEOR EXERCICE 2025.

RESOLUTION N°8: Reconfiguration de la composante du Conseil d'Administration.

RESOLUTION N°9: Publicité légale.

Le Jeune Indépendant **du 22/09/2026 / ANEP 2631013744**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
WILAYA DE SAIDA

DIRECTION GENERALE N 2078 DG/2026

MISE EN DEMEURE N°02
A L'ENTREPRISE : SARL LOUAIL gérant de l'entreprise LOUAIL BELKACEM
Dont le siège social est au
Hai Mokrani Section N°01 Groupement 75 AIN OUASSARA-DJELFA
Détenteur du marché N°26/2026 En Date du 29/06/2026
Ayant pour objet : ACHEVEMENT DE REALSIATION DES 66/174/350 LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES + LOCAUX COMMERCIAUX A SAIDA ILOT D LOT 04.

- Conformément au décret exécutif **N°21-219 du 20/05/2021** portant l'approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux.
- Conformément au décret présidentiel **N°15-247 du 16 septembre 2015** portant réglementation des marchés et de délégation de service public.
- Vu le Marché visé par la commission des marchés publics de l'office sous le **N°26/2026 en date du 29/06/2026.**
 Concernant le projet ACHEVEMENT DE REALSIATION DES 66/174/350 LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES + LOCAUX COMMERCIAUX A SAIDA ILOT D LOT 04.
 Pour un montant de marché de **209.350.192,79 DA en TTC** conclu avec
 L'entreprise : SARL LOUAIL gérant de l'entreprise LOUAIL BELKACEM Dont le siège social est au Hai Mokrani Section N°01 Groupement 75 AIN OUASSARA-DJELFA
 Vu l'ordre de service en date du **29/06/2026 sous le numéro 61/2026** portant démarrage des travaux objet du marché, **notifié à l'entreprise** en date du **29/06/2026.**
- Vu le délai de réalisation du marché qui est de : **12 Mois.**

- Vu la mise en demeure N° 01, publiée en date du 30/08/2026 ;
- Vu l'engagement de l'entreprise en date du 05/09/2026 ;
- Vu le procès-verbal de carence établi après expiration du délai de huit (08) jours suivant la mise en demeure, en date du 09/09/2026 ;
- Vu le procès-verbal de carence établi après expiration du délai de huit (08) jours suivant l'engagement de l'entreprise, en date du 15/09/2026 ;
- Vu le retard constaté par rapport au planning prévisionnel d'avancement des travaux ;

- En application de l'article **10** du cahier des prescriptions communes du marché **N°26/2026 en date du 29/06/2026** qui stipule la résiliation du marché.
- Vu les articles 149-150-151-152 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- L'entreprise **est mise en demeure de :**

 - Renforcer le chantier en mobilisant les moyens humains et matériels nécessaires, notamment par la mise en place d'un système de travail en 2×8, afin de rattraper le retard constaté et de respecter les délais contractuels.

Ce dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de notification de la présente mise en demeure, Faute de quoi le présent marché sera résilié aux torts exclusifs de l'entreprise.

Le Jeune Indépendant **du 22/09/2026 / ANEP 2631013747**

ÉLIMINATOIRES DE LA CAN 2027

L'ÈRE HEMDANI COMMENCE

Un vent de jeunesse souffle sur les Verts

Une nouvelle ère commence pour l'équipe nationale d'Algérie de football. Brahim Hemdani, officiellement nommé sélectionneur le 5 septembre 2026 en succession de Vladimir Petković, a entamé son aventure sur le banc des Verts au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. Ce premier rassemblement marque le coup d'envoi de la campagne des éliminatoires pour la CAN 2027.

La nomination de Brahim Hemdani, âgé de 48 ans, n'est pas le fruit du hasard. Ancien joueur au parcours européen notable, notamment capitaine emblématique de l'Olympique de Marseille et pièce maîtresse des Glasgow Rangers, il bénéficie d'une solide crédibilité sur la scène continentale et européenne. Déjà intégré au système fédéral algérien, Hemdani a récemment dirigé la sélection nationale des U20 avant d'être propulsé à la tête des U21 (Espoirs), avec lesquels il a brillamment décroché la médaille d'or lors des Jeux méditerranéens 2026 à Tarente. Cette transition rapide des équipes de jeunes vers les «A» s'inscrit dans un projet global de modernisation orchestré par la Fédération Algérienne de Football (FAF). L'opinion publique, exigeante, attend de voir si son flair tactique, démontré chez les jeunes, saura résister à la pression intense inhérente à l'équipe première. Lors de son premier grand oral médiatique, Hemdani a su séduire en s'exprimant avec aisance et en répondant avec finesse aux questions de la presse
Pour l'épauler dans sa mission, la FAF a misé sur l'expérience en composant un staff technique ancré dans l'histoire des Verts. Brahim Hemdani travaillera en étroite collaboration avec Anthar Yahia Nommé entraîneur adjoint. Capitaine historique et héros du match d'Omdurman en 2009, il apporte sa culture de la gagne et une connaissance parfaite de la réalité du terrain africain. Moussa Saïb Désigné au poste de manager général de la sélection. Figure emblématique des Verts et du football national, sa présence garantit un encadrement rigoureux et un relais de poids entre le staff technique, les joueurs et l'instance fédérale.



Ce trio d'anciens internationaux partage un langage commun avec les joueurs, un atout majeur pour instaurer une discipline de fer. Les premiers échos décrivent d'ailleurs la «méthode Hemdani» comme une approche sans passe-droit, axée sur le travail et le mérite quotidien.
Hemdani a dévoilé sa toute première liste de 26 joueurs convoqués. Loin de provoquer une rupture totale et déstabilisante, le sélectionneur a prôné un renouvellement graduel de l'effectif. Il cherche à conserver l'expérience de certains cadres indispensables tout en redistribuant les cartes pour stimuler la concurrence.
Interrogé sur le style qu'il compte imposer, Brahim Hemdani s'est démarqué des approches ultra-pragmatiques de ses prédécesseurs. Son projet repose sur une identité de jeu résolument tournée vers l'avant. La prise d'initiative et la prise de risque calculée sont placées au cœur de ses principes tactiques. Contrairement à Vladimir Petković, à qui les observateurs reprochaient l'absence de onze de départ stable d'un match à l'autre, Hemdani a affirmé sa volonté de bâtir rapidement une équipe type et une organisation de jeu identifiable. Il souhaite adapter son plan tactique en respectant « l'ADN de la sélection » et les spécificités des joueurs algériens, connus pour leurs qualités techniques et leur vivacité offensive. L'objectif affiché n'est pas seulement de gagner, mais de redonner de la régularité et une cohérence collective à cette équipe.

OUVERTURE DE LA BILLETTERIE POUR ALGÉRIE-ZAMBIE

La billetterie pour la rencontre entre l'Algérie et la Zambie, comptant pour la première journée des éliminatoires de la CAN 2027, ouvrira ce lundi 21 septembre à partir de 10h00. L'annonce a été faite par l'EPIC-EGCSTO, entreprise chargée de la gestion du stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi Ouzou. Les supporters des Verts pourront ainsi accéder à la plateforme de vente afin de se procurer leurs billets pour ce rendez-vous prévu le vendredi 25 septembre au stade Hocine-Aït-Ahmed. Cette affiche marquera le début de la campagne de qualification de l'Algérie pour la prochaine Coupe d'Afrique des nations.

Amoura retrouve le chemin des filets et porte Nice face à Lille



L'ATTAQUANT international algérien Mohamed Amine Amoura s'est particulièrement illustré dimanche avec l'OGC Nice, qui s'est imposé à domicile face au Lille OSC (2-1), pour le compte de la 5e journée de Ligue 1.
Très actif sur le front de l'attaque, Amoura, désigné homme du match, a été à l'origine du premier but niçois, son centre ayant poussé le défenseur lillois Nathan Ngoy à tromper son propre gardien (22'). L'international algérien s'est ensuite chargé de faire le break en inscrivant le deuxième but de son équipe, confirmant ainsi son excellent retour en forme (67'). Cette réalisation permet à Amoura de mettre fin à une longue période de disette. Son précédent but remontait au 15 février 2026, lorsqu'il avait marqué avec son ancien club, le VfL Wolfsburg, lors du match nul concédé sur la pelouse du RB Leipzig (2-2). Il s'agit de la première victoire pour Nice depuis le début de la saison, après deux défaites et deux nuls. Le réveil de l'attaquant algérien intervient ainsi au meilleur moment, à la veille du début du stage de l'EN, en prévision de la première journée des qualifications de la CAN-2027, sous la conduite du nouveau sélectionneur national, Brahim Hamdani.

LAUSANNE LOURDEMENT BATTU, MASTIL ENCAISSE QUATRE BUTS

Le FC Lausanne-Sport a subi une lourde défaite à domicile face au FC Lugano (0-4), dimanche, à l'occasion de la 9e journée de la Super League suisse. Titulaire dans les buts lausannois, l'international algérien Melvin Mastil a dû aller chercher le ballon à quatre reprises au fond de ses filets, à la veille du début du stage de l'EN. Lausanne a terminé le match à dix, après l'expulsion du milieu de terrain Sekou Koné à la 50e minute. Cette rencontre intervient en effet à 24 heures du rassemblement des Verts, au CTN de Sidi Moussa, qui préparent leurs deux premières sorties dans le cadre des qualifications de la CAN-2027, sous la direction du nouveau sélectionneur national Brahim Hamdani. Âgé de 26 ans, Mastil fait partie des trois gardiens retenus pour ce stage, aux côtés d'Abdellatif Ramdane (MC Alger), et du jeune portier du Stade rennais Kilian Bellazoug. Mastil avait rejoint Laussane durant l'intersaison après deux exercices passés en prêt au FC Nyon. A l'issue de ce nouveau revers, Lausanne reste en position de lanterne rouge avec 6 points seulement.



GOUIRI PASSEUR DÉCISIF FACE AU PSG

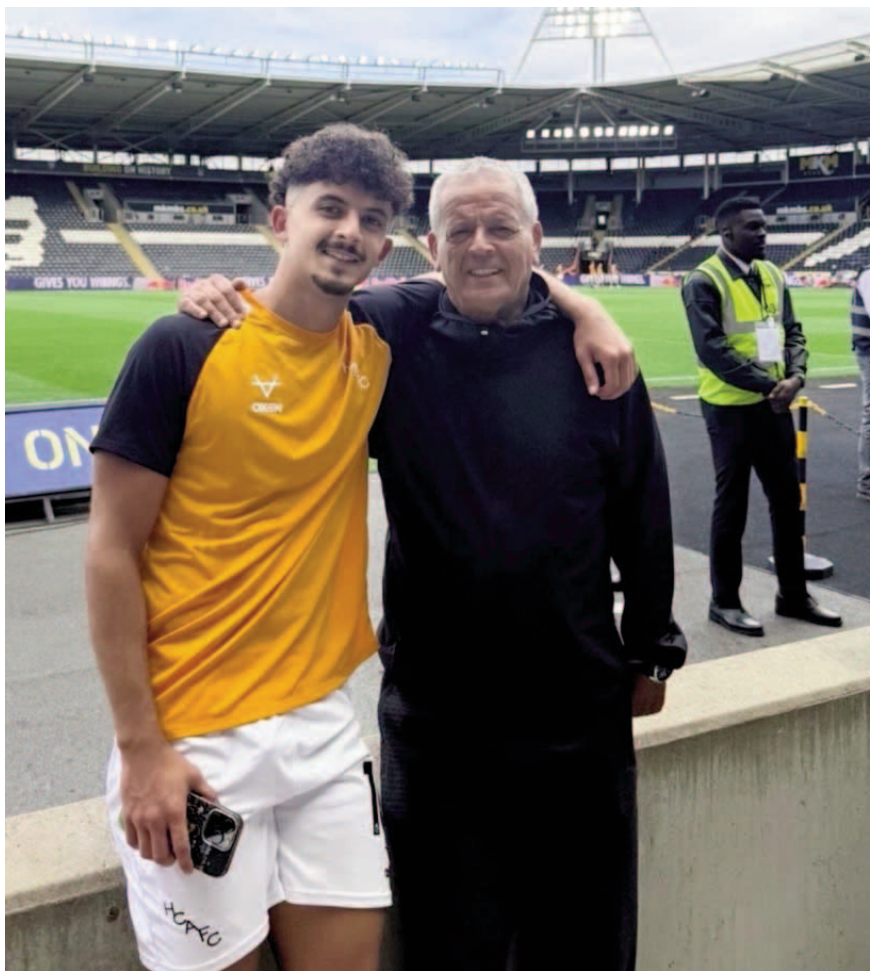
L'attaquant international algérien Amine Gouiri a délivré une passe décisive, dimanche soir au stade Vélodrome, lors du Classique perdu par l'Olympique de Marseille face au Paris SG (1-2), en clôture de la 5e journée du championnat.
Alors que le PSG avait ouvert le score par l'international espagnol Ferran Torres (66›), Gouiri a rapidement permis à l'OM de revenir à hauteur. L'attaquant algérien a parfaitement lancé son coéquipier anglais Angel Gomes, qui a éliminé son vis-à-vis avant de tromper le gardien parisien et remettre les deux équipes à égalité (72›).
Malgré cette réaction marseillaise, le PSG a finalement repris l'avantage grâce à son capitaine brésilien Marquinhos (74e). Un revers qui place l'OM à la peu reluisante 17e et avant-dernière place au tableau avec 3 points seulement. Gouiri, qui a pris part à toute la rencontre, confirme ainsi son implication dans le secteur offensif marseillais, avec une passe décisive dans ce rendez-vous très attendu face au champion de France. Le joueur algérien, auteur de quatre buts depuis le début de la saison, est attendu lundi au CTN de Sidi Moussa, en prévision du stage de l'EN précédent les deux premiers matchs des qualifications de la CAN-2027 : le 25 septembre face à la Zambie è Tizi-Ouzou et le 29 septembre devant le Burundi à Bujumbura. Un match amical est programmé le 6 octobre face au Niger à Tizi-Ouzou. L'autre international algérien de l'OM, Himad Abdelli, également convoqué chez les Verts, a cédé sa place en fin de match (84').

LAKHDAR BELLOUMI S'EXPRIME SUR SON FILS BACHIR :

«Il mérite de jouer au Barça ou au Real Madrid »

Monument incontournable du football algérien, Lakhdar Belloumi ne cache pas sa grande fierté face aux prestations étincelantes de son fils, Mohamed Bachir Belloumi, sous le maillot de Hull City. Déjà auteur de deux buts et de deux passes décisives, le jeune ailier s'impose comme l'un des éléments les plus décisifs de Premier League avec quatre contributions majeures à son actif.

En grande forme avec Hull City, Bachir Belloumi continue de convaincre en Premier League. Son père, Lakhdar Belloumi, estime désormais qu'il mérite de viser encore plus haut. Lakhdar Belloumi n'a pas caché sa fierté en évoquant le début de saison de son fils Bachir en Angleterre. Dans un entretien accordé à WinWin, la légende du football algérien est revenue sur la forme actuelle de l'ailier de Hull City, auteur de deux buts et deux passes décisives en cinq matchs de Premier League. Avec quatre contributions décisives depuis le début de saison, Bachir Belloumi réalise l'un de ses meilleurs passages depuis son arrivée en Angleterre. Son doublé face à Chelsea, puis sa nouvelle passe décisive contre Newcastle, ont encore renforcé l'impression laissée ces dernières semaines. Pour son père, ces performances constituent aussi une réponse aux critiques qu'il avait pu recevoir lorsqu'il évoluait encore en Algérie. Lakhdar Belloumi estime surtout que son fils peut désormais viser plus haut : « Avec le niveau qu'il affiche actuellement, il mérite de jouer dans une équipe plus importante, qui se bat pour les titres nationaux et continentaux, comme le FC Barcelone, le Real Madrid, le Paris Saint-Germain, l'Olympique de Marseille ou Manchester City. » Il précise toutefois que le joueur reste pour l'instant pleinement concentré sur Hull City.



L'ancien Ballon d'Or africain s'est également réjoui de son retour avec les Verts : « Ses performances avec Hull City lui ont permis d'entrer en équipe d'Algérie par la grande porte. J'espère qu'il représentera dignement l'Algérie lors des prochaines compétitions internationales. » ,Bachir Belloumi a en effet été convoqué par Brahim Hemdani pour le rassemblement de septembre. Une récompense logique au regard de sa dynamique actuelle, alors que l'ailier de 24 ans arrive en sélection en pleine confiance.

Aouar: «Mahrez est le meilleur joueur algérien de tous les temps»

HOUSSEM AOUAR n'a pas hésité au moment de désigner le meilleur joueur algérien de l'histoire. Pour le milieu de terrain d'Al-Ittihad, le choix se porte sur Riyad Mahrez. L'ancien Lyonnais a également évoqué son quotidien en Arabie saoudite, où il se dit particulièrement épanoui malgré l'immense pression qui accompagne chaque match avec le club de Djeddah.

Interrogé par la plateforme Kora Break, Aouar a d'abord rendu hommage à son ancien partenaire en sélection. Un joueur qu'il place au sommet de l'histoire du football algérien: «Je le dis toujours avec sincérité : pour ma génération et selon mon point de vue, Riyad Mahrez est le meilleur joueur algérien de tous les temps. J'ai eu la chance de jouer à ses côtés et de partager le terrain avec lui. C'était un grand honneur.», a-t-il confié. Arrivé en Arabie saoudite, Aouar semble avoir rapidement trouvé ses repères.

Djeddah lui plaît, autant pour son cadre de vie que pour son environnement. Au point d'envisager d'y rester une fois sa carrière terminée: «En tant que musulman, mon adaptation à Djeddah a été très facile. J'aime beaucoup la ville, sa cuisine et son ambiance. Elle me rappelle Lyon, où j'ai grandi, alors que Paris est beaucoup plus encombrée.», a expliqué le milieu algérien. À 28 ans, Aouar sait pourtant qu'il lui reste encore plusieurs saisons devant lui. Mais il se projette déjà au-delà du football: «J'ai 28 ans et, si Dieu le veut, j'ai encore de nombreuses années devant moi. Mais je peux facilement m'imaginer vivre en Arabie saoudite après ma carrière.

Je me suis fait beaucoup d'amis ici et j'aime vraiment le rythme de ma vie ici.», a-t-il ajouté. Si Aouar apprécie son expérience saoudienne, il ne cache pas les exigences qui accompagnent son statut à Al-Ittihad.

La pression populaire est permanente et le moindre relâchement est immédiatement ressenti: «La pression est vraiment énorme à Al-Ittihad. Je ne sais pas s'il existe un club en Europe où la pression des supporters est aussi forte.», a-t-il reconnu. Avant de préciser: «Quand les choses vont bien, le soutien du public est incroyable. Mais dès que les résultats sont moins bons, les supporters nous poussent à ne jamais baisser de rythme.»



U23

Avec Bourabaa et Ouzenadji, la liste de Rafik Saïfi pour septembre

DANS le cadre des préparatifs pour la campagne des qualifications à la Coupe d'Afrique des Nations U23 2027, l'équipe d'Algérie U23 entame un regroupement lors de cette fenêtre internationale FIFA. Pour affronter l'Afrique du Sud lors d'une double confrontation amicale de haut niveau, le sélectionneur Rafik Saïfi a officiellement dévoilé sa liste de joueurs retenus. Au total, 24 éléments composent ce groupe au sein duquel apparaissent quelques nouveautés. cinq binationaux goûtent à leurs premières convocations respectives. À commencer par l'avant-centre Yanis Senhadji (21 ans), qui évolue au Real Jaen en troisième division espagnole. Vainqueur de l'Euro U19 avec l'Espagne il y a deux ans, il a opté pour l'Algérie il y a quelques jours.

Le latéral gauche Anis Ouzenadji (19 ans, Troyes) ferme, lui, définitivement la page de la France qu'il avait représentée chez les U19. Il a démarré l'exercice dans la peau d'un indiscutable. Samedi, il a signé sa cinquième titularisation sur cinq possibles en Ligue 1. Le tout agrémenté d'une passe décisive. Le défenseur central Gaetan Bakhouche (21 ans), pensionnaire de la réserve toulousaine régulièrement appelé avec le groupe professionnel la saison dernière sans entrer en jeu, l'avant-centre Karim Boutera (21 ans, Degerfors) et son homologue d'Amiens en Ligue 3, Islam Ramla, complètent ce quintette.

Parmi les locaux, le goleador Ben Ahmed Kohili (21 ans, MC Alger), médaillé d'or avec l'étiquette de meilleur buteur aux Jeux méditerranéens le mois dernier. Il fera ses débuts lui aussi après être passé par les catégories U20 et U21. Bref, une génération prometteuse avec les JO en ligne de mire.

L'équipe d'Algérie U23 débutera son stage de préparation dès ce lundi à Alger. Une semaine plus tard, les hommes de Rafik Saïfi s'envoleront à destination de l'Afrique du Sud pour y défier les Bafana Bafana lors de deux tests amicaux, prévus respectivement les 30 septembre et 3 octobre prochains. Ces deux rencontres amicales offriront au staff technique une opportunité idéale d'évaluer la cohésion du groupe et de parfaire la préparation avant les échéances officielles.

MCA

Mansoul nommé directeur sportif et porte-parole du club

LA DIRECTION du MC Alger a annoncé dimanche la nomination d'Ameur Mansoul au poste de directeur sportif et porte-parole officiel du club, dans le cadre du « renforcement de sa structure sportive et de son administration par de nouvelles compétences, en vue de poursuivre le développement du projet sportif du club. »

Le conseil d'administration du MCA a porté son choix sur Ameur Mansoul en raison de « son parcours et de son expérience dans le domaine sportif. Il est notamment titulaire de plusieurs diplômes et formations supérieures, dont la licence UEFA Pro, ainsi que d'un diplôme de directeur sportif professionnel obtenu en Italie, en plus de plusieurs formations spécialisées dans la gestion et l'administration sportives », précise le communiqué. Par ailleurs, la direction mouloudéenne a désigné l'ancien joueur du club Fayçal Badji au poste de coordinateur général.

Ce dernier avait déjà occupé les fonctions de manager général du MCA il y a quatre ans, et mettra ainsi son expérience et sa connaissance de l'environnement du club, ainsi que de ses volets sportif et administratif, au service de sa nouvelle mission. Le nouveau directeur sportif et porte-parole officiel, Ameur Mansoul, ainsi que le coordinateur général, Fayçal Badji, tiendront prochainement une conférence de presse au cours de laquelle ils présenteront leurs objectifs et leur feuille de route avec le club.

Pour rappel, Mansoul avait occupé le poste de DTN au sein de la FAF d'octobre 2023 jusqu'à décembre 2024.

OpenAI creuse l'écart avec Anthropic, mais ses coûts d'infrastructure plombent ses marges

OpenAI a enregistré 5,7 milliards de dollars de chiffre d'affaires au premier trimestre 2026, devançant Anthropic d'un milliard. À l'approche d'une IPO potentiellement historique, la rentabilité reste pourtant le talon d'Achille du champion de ChatGPT.



OpenAI aurait réalisé un chiffre d'affaires proche de 6 milliards de dollars au premier trimestre 2026, creusant ainsi l'écart avec Anthropic. Alors que la compétition pour les valorisations s'intensifie à l'approche de plusieurs introductions en Bourse dans le secteur de l'IA, OpenAI est considéré comme maintenant sa position de leader en termes de revenus. Selon The Information, OpenAI a enregistré environ 5,7 milliards de dollars de chiffre d'affaires au premier trimestre. C'est environ 1 milliard de dollars de plus que son concurrent Anthropic sur la même période. La croissance serait portée notamment par l'outil d'IA pour le code Codex et par l'élargissement des ventes de produits destinés aux entreprises.

OpenAI a d'abord développé sa base d'utilisateurs individuels via les abonnements payants à ChatGPT, avant d'élargir ses sources de revenus vers l'IA d'entreprise et les outils pour développeurs. Le codage assisté par IA est considéré comme le segment où la monétisation progresse le plus rapidement dans le marché de l'IA générative, en raison des gains de productivité mesurables qu'il offre aux développeurs et de la facilité pour les entreprises d'en évaluer le retour sur investissement.

Une IPO historique en vue

Ces bons résultats interviennent alors qu'OpenAI prépare activement son introduction en Bourse. Selon le Wall Street Journal et d'autres médias, la société pourrait déposer dès cette semaine un projet de document S-1 confidentiel auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) américaine. Goldman Sachs et Morgan Stanley sont cités comme banques coordinatrices pressenties.

Le dépôt confidentiel d'un S-1 est une procédure d'examen préalable entre une entreprise et la SEC avant une IPO, généralement soumis plusieurs mois avant le lancement officiel de l'opération. Selon le calendrier actuel, une introduction en Bourse d'OpenAI serait envisageable dès septembre prochain.

Certains analystes estiment que la valorisation d'OpenAI lors de son IPO pourrait atteindre 1 000 milliards de dollars. Sa valeur sur les marchés privés serait déjà supérieure à 850 milliards de dollars. Si elle approche les 1 000 milliards lors de l'introduction, il s'agirait de l'une des plus grandes IPO de l'histoire, dépassant celles de Facebook, Alibaba ou Saudi Aramco.

Des coûts d'infrastructure qui plombent les marges

Cependant, certains estiment que la croissance des revenus seule ne suffit pas à justifier cette valorisation. Les coûts liés aux GPU, aux centres de données et à l'énergie nécessaires à l'entraînement et à l'inférence des modèles augmentent rapidement. Selon The Information, la marge opérationnelle ajustée présentée par OpenAI à ses investisseurs pour le premier trimestre serait de -122 %, ce qui signifie que ses dépenses dépassent largement ses revenus, même en excluant les charges liées aux stock-options.

La montée en puissance d'Anthropic constitue également une variable clé. Si OpenAI est en tête au premier trimestre, Anthropic connaît une croissance rapide grâce à son modèle d'IA d'entreprise Claude. Après 4,8 milliards de dollars au premier trimestre, le chiffre d'affaires d'Anthropic devrait bondir à 10,9 milliards au deuxième trimestre. Certaines sources indiquent même qu'Anthropic anticipe d'atteindre son premier bénéfice opérationnel dès ce deuxième trimestre.

La course aux infrastructures, autre front de la bataille

La bataille des revenus se double d'une course aux infrastructures. Plus les usages de l'IA augmentent, plus les coûts d'inférence et de centres de données s'alourdissent. Anthropic a ainsi conclu un accord afin de louer le supercalculateur de SpaceX pour doubler les limites de Claude, pour 1,25 milliard de dollars par mois, soit 15 milliards de dollars par an.

L'introduction en bourse d'OpenAI s'explique en partie par ce besoin massif de financer ses infrastructures. Dans les services d'IA générative, plus la base d'utilisateurs s'élargit, plus les revenus augmentent, mais les coûts d'exploitation et d'inférence des modèles croissent dans le même temps. Les investisseurs examineront de près la capacité d'OpenAI à maintenir sa trajectoire de croissance via ChatGPT et Codex, ainsi que sa faculté à maîtriser ses coûts de centres de données et de GPU.

Gemini s'invite dans Gmail pour les abonnés AI Plus et Pro



QUELQUES mois après Apple Intelligence dans l'application Mails sur iOS et macOS, Gemini débarque enfin dans Gmail. Pour l'instant, la fonctionnalité n'est pas disponible pour tout le monde. Google a commencé à déployer la nouvelle fonction AI Inbox dans Gmail pour les abonnés Gemini AI Plus et Pro. Cette mise à jour apporte plusieurs fonctionnalités destinées à mieux organiser la boîte de réception et à réduire le temps passé à gérer les e-mails au quotidien.

Que propose AI Inbox dans Gmail ?

La nouvelle expérience s'articule autour de trois axes principaux. D'abord, la génération automatique de brouillons : à partir du contenu d'un e-mail reçu, Gemini propose une réponse contextuelle prête à être envoyée, que l'utilisateur peut modifier ou envoyer directement.

Ensuite, les fichiers issus de Google Drive (Docs, Sheets, Slides) sont désormais mis en avant directement dans la boîte de réception, à côté des tâches associées, pour éviter d'avoir à les chercher manuellement. Enfin, la gestion des tâches se veut plus rapide. Marquer un élément comme terminé, ignorer une suggestion ou supprimer un sujet entier s'effectue en un seul clic.

L'IA résume, rédige et recherche

Au-delà d'AI Inbox, Google met également en avant plusieurs usages de Gemini dans Gmail. Un bouton "résumer cet e-mail" permet d'obtenir en quelques secondes une synthèse des fils de discussion longs. Le panneau latéral, lui, offre la possibilité de formuler des demandes plus complexes, comme comparer des offres provenant de plusieurs e-mails ou retrouver un numéro de réservation sans avoir à faire défiler des dizaines de messages.

Du côté de la rédaction, la fonctionnalité "m'aider à écrire" génère un brouillon complet à partir d'un prompt simple. Gemini prend également en charge la correction grammaticale et orthographique, et peut s'appuyer sur des données issues de fichiers Google Drive pour formuler une réponse.

Disponibilité et éligibilité

Ces fonctionnalités sont accessibles aux abonnés aux formules AI Plus et Pro de Gmail. Google n'a pas précisé à ce stade si un élargissement à d'autres formules est prévu.

Apple et Anthropic vont construire une platefome IA dédiée au codage



Le géant américain établit un nouveau partenariat avec Anthropic. Ensemble, ils vont créer un produit utilisant l'IA pour coder.

Dans le domaine des grandes intelligences artificielles, Anthropic occupe une place particulière en tant qu'acteur relativement plus petit que ses compétiteurs, mais produisant un des meilleurs produits du secteur avec Claude. Et l'on peut voir aujourd'hui encore une illustration de son importance dans cet écosystème, avec l'annonce d'une collaboration avec Apple.

Apple et Anthropic partenaires

Si Apple n'a pas encore produit par elle-même des modèles de langage performants, contrairement à un Google, elle forge par contre des liens avec les meilleurs du secteur. C'est ce que l'on a déjà vu avec l'intégration des outils de ChatGPT au sein de l'iPhone. Mais ça n'est qu'un début.

En effet, comme l'affirme Bloomberg, Apple a aussi établi des ponts avec Anthropic.

Ensemble, ils vont mettre en place une plateforme logicielle utilisant l'IA générative afin d'assister les développeurs dans l'écriture, la correction et le test de code.

Claude, l'IA coqueluche des codeurs

Cette plateforme est une mise à jour de l'outil d'Apple Xcode, utilisant le modèle Claude Sonnet.

Celle-ci va être déployée en interne à destination des employés de la firme de Cupertino. Aucune décision n'a été prise à cette heure quant à une éventuelle sortie publique.

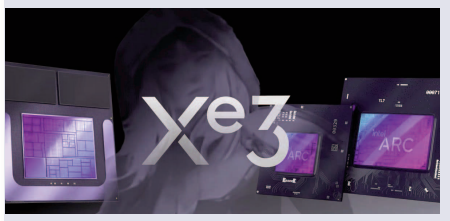
Il n'est pas étonnant que l'IA soit vue par un géant comme Apple comme un assistant de qualité pour coder. Chez un concurrent comme Microsoft, selon le patron Satya Nadella, 30% du code écrit au sein des équipes serait en fait déjà généré par l'intelligence artificielle.



Et dans ce secteur, Apple a bien choisi son partenaire.

Les derniers modèles Claude d'Anthropic font en effet partie des outils IA les plus populaires parmi les développeurs pour effectuer des tâches de codage.

La troisième génération de GPU Intel parvient au stade de pré-validation



INTEL progresse dans la conception des cartes graphiques Celestial : l'essentiel des fonctionnalités est en place, la production « test » est imminente. Après des années d'absence, Intel a tenté un retour dans le monde de la carte graphique dédiée avec sa gamme ARC Alchemist en 2022. Un retour pas aussi fracassant qu'attendu par certains, mais qui ne décourage pas la firme. L'année dernière, la deuxième génération de GPU ARC – Battlemage – nous est parvenue et si le calendrier initialement présenté par Intel n'est pas respecté, le travail se poursuit. La troisième génération, Celestial, arrive…

La conception des cœurs Xe3 achevée

En effet, ce n'est qu'en décembre dernier, juste avant les fêtes de fin d'année, que nous avons reçu la première carte ARC de seconde génération, un modèle B580 Limited Edition signé Intel. Un temps prévue pour « courant 2023 », cette seconde génération a donc une bonne année de retard. Elle a logiquement entraîné un autre retard, sur la troisième génération ARC cette fois et, plus ou moins au moment de recevoir la B580 Limited Edition, nous évoquions les progrès réalisés par Intel sur la conception des GPU Xe3 « Celestial ». C'est Tom Petersen, l'un des principaux communicants d'Intel pour la partie graphique, qui revenait sur la question en expliquant que « les équipes logicielles ont donc beaucoup de travail à faire sur Xe3 […] les équipes matérielles sont sur la prochaine étape. C'est notre cadence, nous devons continuer » avant de préciser que la partie matérielle des cœurs Xe3 est « pratiquement prête ».

Prochaine étape : validation de la production

Un « pratiquement prête » confirmé aujourd'hui, plusieurs mois après cette première annonce de Tom Petersen, par nos confrères de TechPowerUp qui citent un informateur bien connu sur X.com, Haze2K1. À travers son compte X.com, l'intéressé partage un extrait des étapes les plus importantes conduites par Intel sur cette troisième génération. Il ressort qu'un modèle pré-silicium de Xe3 est actuellement utilisé par Intel pour définir tout ce qui est fréquence de fonctionnement et consommation d'énergie. Cette plateforme de validation permet de démarrer le travail de test sur la nouvelle architecture alors que la production n'a pas encore débuté.

Non seulement ce commentaire vient confirmer les propos exprimés par Tom Petersen courant décembre, mais il souligne aussi les progrès réalisés par Intel dont les ingénieurs doivent maintenant se tourner vers d'autres domaines d'optimisation en attendant les premiers retours de production. Ils seront alors en mesure de procéder aux essais réels avant le lancement de la production en volume qui pourrait démarrer au cours du premier semestre 2026.

YouTube dévoile une pluie de nouveautés sur son interface pour TV connectée

A TOUS ceux qui utilisent YouTube sur leur Smart TV (ou depuis une box ou une console de jeux vidéo), Google propose une pluie de nouveautés visant à optimiser l'expérience générale.

Quelques jours seulement après avoir célébré son vingtième anniversaire, via la désormais célèbre vidéo « Me at the zoo », YouTube fait peau neuve aujourd'hui en ce qui concerne sa déclinaison TV.

Outre nos ordinateurs, smartphones et tablettes, la plateforme de Google occupe en effet une place importante sur nos précieuses Smart TV. De nouvelles « shelves » pour une meilleure organisation des contenus

Aussi, avec cette nouvelle mise à jour, Google décide de réviser en profondeur l'expérience YouTube sur nos téléviseurs. Pour le géant américain, il s'agit de proposer des nouveautés visant à simplifier la navigation générale, et afficher un contenu toujours plus accessible et pertinent au spectateur.

Parmi les nouveautés, un éventail d'étagères, qui permettent d'organiser les contenus en fonction de divers critères. On peut notamment accéder aisément aux dernières recherches, réécouter ses morceaux favoris, accéder aux chaines les plus populaires, mais aussi à celles plébiscitées par l'utilisateur, sans oublier un onglet dédié aux performances live et autres covers.

L'hylophobie est la peur de la forêt !



L'HYLOPHOBIE est la peur exagérée des forêts, des arbres ou du bois. Cette phobie peut se développer en réponse à un traumatisme antérieur survenu à la forêt comme être attaqué par un animal ou un inconnu. Cette peur peut être intensifiée par des films d'horreur dans lesquels des gens se font attaquer dans les bois ou des histoires d'enfance de personnes perdues ou enlevées dans la forêt.
Les signes et les symptômes de L'hylophobie comprennent une anxiété aiguë, des nausées, voire des vomissements, un essoufflement, des battements cardiaques irréguliers et une une transpiration excessive.

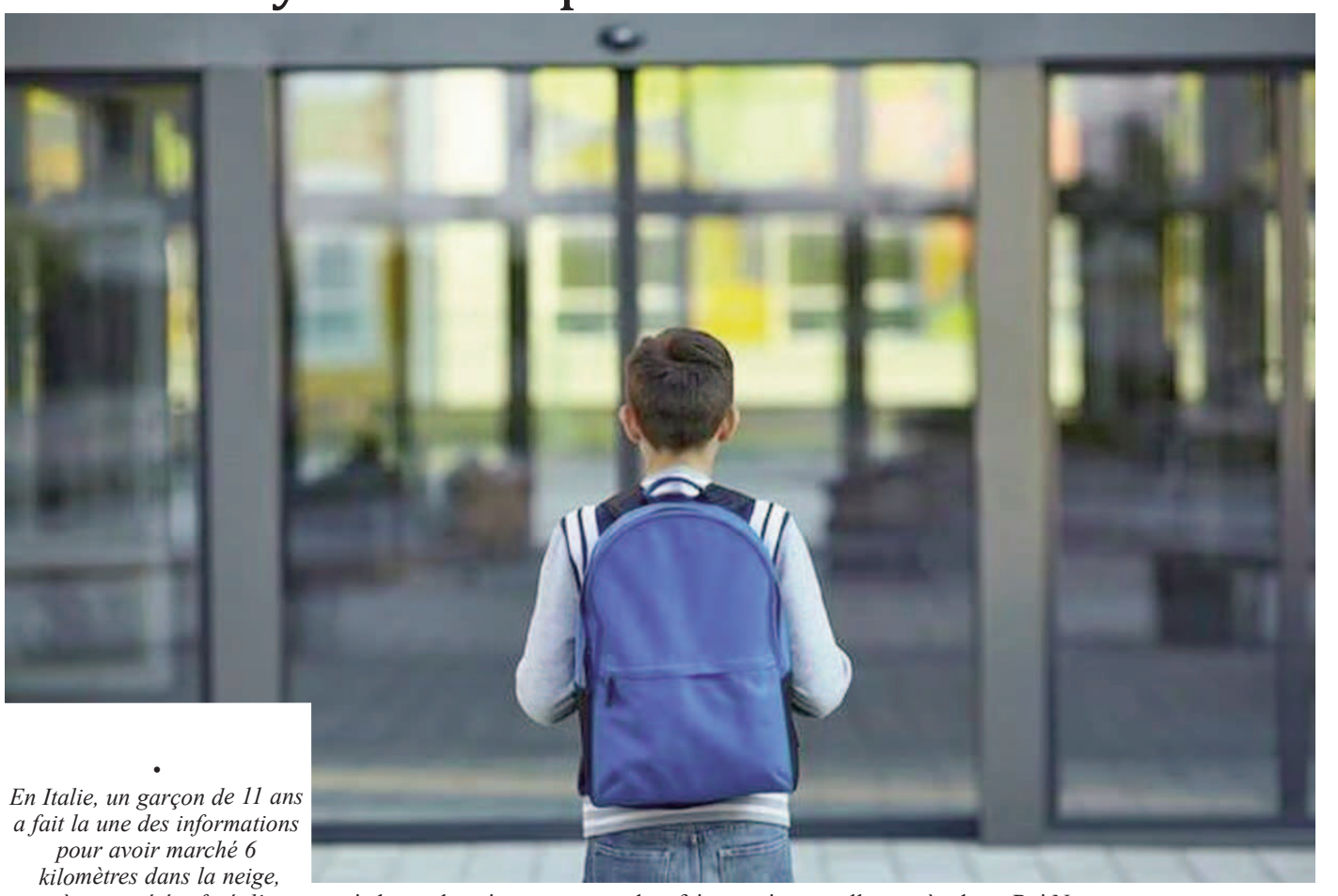
Le Groenland ne peut pas rejoindre la FIFA à cause du manque d'herbe !



LE GROENLAND faisait partie du Danemark en tant que colonie qui avait une autonomie limitée. Depuis 1979, le Groenland a essayé de développer une plus grande autonomie et a tenté d'être reconnu comme une vraie nation.
C'est pour cela que le Groenland s'est focalisé sur le sport.
Il existe à présent une fédération groenlandaise de taekwondo, de badminton, de handball, de volley-ball, et de tennis de table. Ces fédérations ont acquis une pleine adhésion aux Fédérations internationales liées à ces sports.
Cependant, ce n'est pas le cas pour le football. En effet, le Groenland n'est pas assez vert pour faire partie de la FIFA. Les dirigeants de la FIFA affirment que le manque d'herbe pour faire des terrains gazonnés et les conditions climatiques rendent ce sport impraticable dans ce pays, et par conséquent la FIFA ne peut pas accorder l'adhésion de Groenland.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Exclu injustement d'un bus et contraint de marcher 6 km dans la neige, l'écolier reçoit une incroyable compensation



En Italie, un garçon de 11 ans a fait la une des informations pour avoir marché 6 kilomètres dans la neige, après avoir été refusé d'un bus. En compensation, il a été invité à participer à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques d'hiver.

L'histoire avait pourtant mal commencé pour ce garçon. Le 27 janvier, dans la région de Cortina d'Ampezzo en Italie, un écolier de 11 ans s'est vu refuser l'accès à son bus. La raison ? L'écolier n'était pas détenteur d'un billet spécial Jeux olympiques à 10 €.
Son billet étant habituellement vendu à 2,50 €, le garçon n'avait pas assez d'argent pour payer ce nouveau tarif.
Selon Reuters, l'écolier, Riccardo Z., « est en effet originaire d'une commune située à moins de 20 km de Cortina d'Ampezzo, où auront lieu les JO, et emprunte régulièrement la ligne 30 qui fait le trajet entre Calalzo et Cortina, dans les Dolomites. Le temps des JO d'hiver, les usagers habituels de la ligne doivent payer un supplément de tarif introduit par la compagnie de transports locale. »
Contraint de se débrouiller seul, le garçon a dû rentrer à pied sous la neige et par grand froid, parcourant près de 6 kilomètres. Rapidement relayée dans les médias, l'affaire a suscité une vague d'indignation en Italie, poussant parents et autorités locales à réagir.

La revanche de Riccardo

Pour réparer cet impair, la Fondazione Milano Cortina 2026, chargée de la promotion et de la communication des événements sportifs et culturels liés aux Jeux olympiques et Paralympiques d'hiver de 2026, a proposé au garçon de participer à la cérémonie d'ouverture prévue le vendredi 6 février. Personne ne sait encore précisément quel sera son rôle lors de la cérémonie mais on sait que le garçon fait partie d'une équipe de ski junior…
« Au début, j'ai cru à une plaisanterie, mais Giovanni Malagò (N.D.L.R., le président du Comité national olympique italien) lui-même a confirmé l'invitation de Riccardo. Quand il a compris, il a explosé de joie », rapporte auprès du média italien Virgilio Maria Sole Vatalaro, la maman du garçon. « C'était le plus beau cadeau qu'ils pouvaient lui faire », ajoute-t-elle auprès de la chaîne italienne Rai News.
Luca Zaia, président du Conseil régional de Vénétie, a félicité le jeune Italien sur Facebook traduit 20 minutes : « Riccardo, 11 ans, originaire de Belluno, qui s'est retrouvé bloqué lundi dernier et a été contraint de parcourir six kilomètres à pied dans la neige pour rentrer chez lui, participera à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Milan-Cortina 2026, avec la joie de quelqu'un qui s'apprête à vivre un moment vraiment exceptionnel. »
« Les Jeux olympiques d'hiver de Milan-Cortina 2026 seront les premiers à être organisés conjointement sur plusieurs sites. Plus de 1 300 artistes, dont environ 1 200 bénévoles venus de 27 pays, se préparent depuis des mois à la cérémonie d'ouverture dans un chapiteau de répétition près du stade historique de San Siro, à Milan », rappelle Le Figaro.

Pression des habitants

En parallèle, le chauffeur de bus a été suspendu et a présenté ses excuses auprès de la famille de Riccardo, qui les a acceptées, a rapporté la chaîne Rai News.
Finalement cette histoire, en plus d'avoir bénéficié au petit garçon, a également profité aux habitants de la région. À l'approche de cet événement sportif, prévu du 6 au 22 février, les habitants, en colère, ont manifesté contre la flambée des prix des transports publics. Sous la pression, les autorités ont finalement accepté de rétablir les tarifs antérieurs.
Ce n'est pas sans rappeler les Jeux olympiques de Paris de 2024, où les prix des titres de transport avaient presque doublé au grand dam des touristes mais aussi des Franciliens eux-mêmes.
Si les détenteurs de forfait annuel n'ont pas été affectés par cette augmentation de tarif, les détenteurs de forfaits Navigo jour et semaine ont quant à eux été pénalisés puisque ces derniers ont été retirés de la vente durant toute la période des Jeux. Malgré la crispation générale, les prix étaient restés tels quels, les autorités invitant plutôt les habitants mécontents à utiliser d'autres moyens de transport voire à quitter la zone le temps des jeux.

États-Unis : Un homme survit à une attaque de grizzly mais doit lancer une cagnotte pour payer ses soins

frayeur•Un Américain de 32 ans a fait face à un grizzly lors de sa randonnée dans un parc national du Montana. L'animal l'a grièvement blessé au bras

UN HOMME originaire de San Diego, en Californie (États-Unis), a fait une mauvaise rencontre alors qu'il randonnait dans le parc national de Glacier (Montana), le 28 mai dernier. L'homme de 32 ans est tombé nez à nez avec un grizzly. Grièvement blessé au bras par l'ours, le randonneur a pu être sauvé par un homme qui marchait également dans les environs, rapporte le Los Angeles Times.

Une marche à suivre respectée

« Je suis sincèrement reconnaissant d'avoir encore un bras. C'est assez douloureux, mais je vais mieux de jour en jour », a déclaré le randonneur. Tout a commencé de façon anodine pour lui à la fin de sa dernière randonnée lors de son séjour dans ce parc très populaire du Montana. Le trentenaire, passionné d'activités de plein air depuis son enfance, venait de prendre un selfie au bout du sentier du glacier Grinnell et marchait pour retrouver son compagnon de voyage, à 100 mètres de là.
C'est alors qu'il a vu un ourson grizzly à sa gauche. L'Américain, qui sait comment il faut se comporter face à un ours, est resté calme et immobile et a regardé les alentours à la recherche d'autres ours. Il a ainsi pu constater qu'un grizzly adulte, probablement la mère de l'ourson, se tenait à trois mètres au-dessus de lui. L'homme a continué de suivre la procédure et a tenté d'alerter l'ours pour ne pas l'effrayer.

Une cagnotte lancée

La stratégie du trentenaire n'a cependant pas fonctionné. « Dès qu'il a levé la tête, il s'est précipité sur moi », a-t-il raconté. L'homme, qui avait pourtant un spray anti-ours dans ses affaires, n'a eu le temps que de lever le bras droit pour essayer de se protéger.

Le Colorado se vide de son eau: que se passe-t-il aux États-Unis?

Après un hiver historiquement sec dans l'Ouest américain, les réserves d'eau du Colorado continuent de s'effondrer. Les États qui dépendent du fleuve s'affrontent désormais sur le partage d'une ressource devenue critique.



Le fleuve Colorado traverse l'un des moments les plus critiques de son histoire. Dans l'ouest des États-Unis, la neige tombée cet hiver dans les montagnes a atteint son niveau le plus faible jamais enregistré dans plusieurs régions. Cette neige, justement, constitue la principale réserve d'eau du fleuve. Moins de neige signifie moins d'eau au printemps et en été pour remplir les rivières et les grands barrages. Aujourd'hui, les sept États américains qui dépendent du Colorado n'arrivent plus à se mettre d'accord sur le partage des ressources restantes.

"Nous sommes certains d'une chose : personne ne sera satisfait", résume le secrétaire américain à l'Intérieur, Doug Burgum, au Wall Street Journal, vendredi 15 mai. À demi-mot, l'homme politique concède qu'une crise émerge, menaçant directement des millions de personnes.

Une diminution drastique des réserves

Le Colorado fournit de l'eau à environ 40 millions d'habitants et irrigue plus de deux millions d'hectares de terres agricoles dans l'Ouest américain. Ses barrages alimentent aussi des millions de foyers en électricité. Sauf que depuis plus de vingt ans, la demande dépasse régulièrement les capacités naturelles du fleuve.

Le problème remonte en partie à un accord signé en 1922 entre les États de la région. À l'époque, les responsables américains avaient largement surestimé la quantité d'eau disponible chaque année.

Pendant des décennies, le système a tenu grâce aux immenses réservoirs artificiels construits sur le fleuve. Désormais, ces réserves s'épuisent dangereusement sous l'effet des sécheresses et du réchauffement climatique.

Les deux plus grands réservoirs du bassin, le lac Mead et le lac Powell, ont perdu environ 75 % de leur volume maximal depuis leur apogée.

Pour éviter une catastrophe immédiate, les autorités transfèrent actuellement de l'eau depuis des réservoirs situés plus en amont afin de continuer à alimenter le lac Powell. Une solution provisoire.

Le début d'une guerre entre États ?

Brian Richter, président de l'organisation Sustainable Waters, estime auprès du Wall Street Journal qu'"il n'y a tout simplement pas assez d'eau pour combler le manque". Les spécialistes craignent surtout une baisse trop importante du niveau des barrages hydroélectriques, ce qui pourrait réduire fortement la production d'électricité dans plusieurs États américains.

Cette pénurie alimente en outre de fortes tensions politiques entre les États du bassin supérieur, comme le Colorado ou l'Utah, et ceux du bassin inférieur, notamment l'Arizona, la Californie et le Nevada. Les États du Sud utilisent historiquement davantage d'eau que prévu par les accords initiaux. L'Arizona a déjà réduit sa consommation d'eau d'environ un tiers ces dernières années, mais de nouvelles restrictions semblent inévitables.

Plusieurs accords sur le partage de l'eau arrivent justement à expiration cette année, augmentant encore plus la pression sur les négociations. Chacun tente désormais de défendre ses propres besoins agricoles, industriels et urbains.

Une sécheresse historique

Les scientifiques décrivent la situation actuelle comme l'une des plus alarmantes jamais observées sur le Colorado. Selon les agences de surveillance américaines, l'hiver exceptionnellement chaud de 2025-2026 a provoqué "la pire année jamais enregistrée pour le manteau neigeux" dans certaines régions du Colorado et de l'Utah. Les rapports soulignent également que le lac Powell pourrait recevoir cette année le plus faible apport d'eau depuis sa création en 1963.

Il n'y a "vraiment aucune bonne nouvelle", reconnaît avec inquiétude l'hydrologue Cody Moser.

Pour beaucoup d'experts, le fleuve Colorado devient l'un des symboles les plus visibles de la crise climatique qui frappe déjà l'Ouest américain.

En quête de l'épave de l'Endurance, l'incroyable découverte des poissons bâtisseurs en Antarctique

CONÇU pour repérer l'épave de l'Endurance, le célèbre bateau de l'explorateur Ernest Shackleton perdu en 1915 dans la mer de Weddell (Antarctique), une mission a révélé d'étonnantes formations sous-marines en 2019. Aujourd'hui, une étude récente éclaire sur la véritable nature de ces structures.

Est-il un fidèle robot ? Le véhicule sous-marin téléguidé "Lassie" a en tout cas rapporté à ses propriétaires des images du fond marin capturées dans l'une des zones les plus inhospitalières de la planète. Ainsi, mêmes s'ils ne sont pas parvenus à localiser l'épave de l'Endurance, les passagers de "l'expédition mer de Weddell 2019" sont revenus de l'Antarctique avec un autre type de trésor. Six ans plus tard, alors que le navire disparu en 1915 a depuis été retrouvé et a fait l'objet de scans 3D révélant son exceptionnel état de préservation, des scientifiques ont fini par dévoiler l'origine des étranges structures sous-marines filmées par le robot (R.B. Connelly et al. Frontiers in Marine Science, 2025).

Car à cet endroit, plus d'un millier de dépressions circulaires tapissaient le fond marin. Plus troublant encore, chacun de ces puits semblait débarrassé des débris de plancton qui recouvraient les sédiments environnants, formant un paysage "d'un haut degré de géométrie", décrivent les auteurs de la publication dans un communiqué (29 octobre 2025).

Des 'nids' soigneusement protégés

Sur les images, on aperçoit en effet une multitude de crevasses dont certains sont isolées, d'autres formant des lignes courbes ou des regroupements plus denses (vidéo ci-dessous : après les vingt premières secondes). Le contraste entre la propreté de ces cavités peu profondes et la couche de débris végétaux avoisinante apparaît d'autant plus saisissant.

En fait, les bâtisseurs de ces formes n'étaient autres que… des poissons, révèlent aujourd'hui les chercheurs. Et plus précisément, des légines (ou morues) antarctiques de l'espèce Lindbergichthys nudifrons.

Celles-ci construisent en effet des puits dans le sable afin d'y déposer leurs œufs, chaque "nid" étant ensuite placé sous la surveillance d'un parent protégeant sa progéniture des prédateurs.

À l'instar des bancs de poissons, ce comportement pourrait refléter une stratégie évolutive basée sur un subtil équilibre entre coopération et compétition : celle dite du "troupeau égoïste", où les individus situés au centre sont protégés par ceux relégués en périphérie, augmentant ainsi les chances de survie de toute la colonie.

Les nids les plus éloignés appartiennent donc probablement à des poissons "plus grands et plus robustes", capables de défendre seuls leur territoire, suspectent les auteurs.

La mer de Weddell, future aire marine protégée ?

Mais pour les scientifiques impliqués, ces images apportent surtout la preuve que la région constitue un écosystème marin vulnérable – un habitat "fragile mais vital" qui soutient la biodiversité antarctique, comme le suggérait déjà une étude antérieure attestant de la présence de l'une des "plus grandes colonies de reproduction de poissons au monde" dans la mer de Weddell (Purser et al. 2022).

Ces résultats renforcent ainsi l'argumentaire en faveur de la désignation de la mer de Weddell comme aire marine protégée, soulignent les auteurs de ces nouveaux travaux.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Diarrhée, vomissements... En hiver, la gastro, avec pour virus responsable le rotavirus, touche particulièrement les bébés et enfants de moins de 5 ans. Elle est très contagieuse. Symptômes, durée de contagion, traitement, vaccin, alimentation...



Gastro chez le bébé : fièvre, durée, symptômes, que faire ?

Nausées, vomissements, diarrhées, douleurs au ventre... Les gastro-entérites - inflammations de la paroi de l'estomac et de l'intestin - sont très fréquentes entre décembre et avril, surtout chez les enfants. Un pic est souvent observé autour des deux premières semaines de janvier. Il s'agit donc d'une épidémie virale hivernale principalement. Attention car la gastro est très contagieuse. En général, l'évolution de la gastro est favorable rapidement, mais il faut faire attention aux signes de déshydratation. La vie de l'enfant en collectivité (école, crèche) favorise la transmission des microbes et plus particulièrement des virus. Comment débute la gastro chez le bébé ? Comment l'attrape-t-il ? Comment la soigner ?

Quels sont les chiffres de la gastro chez l'enfant ?

Les données du Réseau Sentinelles permettent d'estimer que, chaque hiver, les gastro-entérites aiguës virales sont à l'origine de 1,4 à 4,0 millions de consultations en médecine générale, indique Santé publique France. Le virus responsable de gastro-entérites aiguës est le rotavirus. Il entraîne chaque année environ 155 000 consultations pour diarrhée aiguë chez les enfants de moins de 3 ans. Quasiment tous les enfants connaissent au moins un épisode de gastro-entérite entre 6 mois et 2 ans, surtout lorsqu'ils sont gardés en collectivité. Le rotavirus touche surtout les nourrissons et les enfants de moins de 5 ans. Il est très contagieux et survient chaque année en hiver entraînant des épidémies de gastro-entérites virales.

Rotavirus : transmission, vaccin, âge, traitement

Le rotavirus serait responsable de 14 000 hospitalisations chez les bébés de moins de 3 ans. C'est la première cause de gastro-entérite chez l'enfant. La vaccination entre 6 semaines et 6 mois est recommandée. Quels sont les symptômes ? Les traitements ?

A quoi est due la gastro chez l'enfant ?

Chez l'enfant, la gastro est virale la plupart du temps. Elle est due à un rotavirus (plus rarement un adénovirus) chez les moins de 5 ans. Encore plus rarement, la gastro est due à une bactérie (un campylobacter, une salmonelle et plus rarement une shigella, un Escherichia coli entérohémorragique), un parasite ou un champignon exceptionnellement.

Comment se transmet la gastro chez le bébé ou l'enfant ?

La gastro est généralement due à un virus qui peut se transmettre :

par contact direct de l'enfant avec une personne ou un enfant déjà malade ;

par l'ingestion d'aliments contaminés ou d'eau souillée (toxi-infection alimentaire)

par contact avec des objets sur lesquels se sont déposées de fines particules de selles ou de vomissements de personnes malades.

Quels sont les symptômes de la gastro chez le bébé ?

Comme pour l'adulte, la gastro-entérite entraîne plusieurs symptômes typiques de la gastro :

Des vomissements et des nausées d'apparition brutale (ils durent généralement 1 à 2 jours)

De la fièvre parfois : 38.5 à 39°C

Des maux de ventre comme des crampes d'estomac

De la diarrhée, avec une modification de la consistance des selles (selles molles ou liquides) et de leur fréquence (plus de 3 selles par jour). La diarrhée peut persister plus d'une semaine.

Une baisse d'appétit

De la fatigue

Une déshydratation, qui survient plus rapidement si l'enfant est très jeune

Combien de temps dure une gastro chez le bébé ?

La gastro-entérite dure en principe 3 à 7 jours.

Quel est le temps d'incubation chez le bébé ?

Le temps d'incubation du virus qui donne la gastro est comprise entre 24 heures et 72 heures.

La gastro est-elle contagieuse chez le bébé ?

L'enfant est contagieux tout au long de la phase symptomatique et pendant les quelques jours qui suivent. Prudence donc si l'enfant malade a des frères et sœurs. "Il est nécessaire de bien expliquer les règles d'hygiène au sein de la fratrie, rappelle le Dr Saban. En particulier, ils ne doivent pas utiliser les mêmes couverts et boire dans les mêmes verres. Il faut aussi leur dire de se laver les mains après être allé aux toilettes et avant d'aller manger." De leur côté, les parents doivent avoir une bonne hygiène en se lavant régulièrement les mains, en particulier avant de préparer les repas et après avoir changé bébé. Des gestes qui peuvent sembler évidents mais qui sont indispensables en cas de gastro.

Quand s'inquiéter ? En cas de déshydratation ?

Avec la gastro, le risque principal, rare mais potentiellement grave, c'est la déshydratation. Chaque année, 14 000 enfants sont hospitalisés de ses suites. En cas de vomissements et de diarrhées abondantes, l'enfant perd de l'eau et des sels minéraux (sodium, potassium, chlore...), nécessaires au bon fonctionnement de son organisme. En l'absence de traitement, toute déshydratation peut être dramatique, surtout les deux premières années de vie. "Les signes cliniques de la déshydratation apparaissent au bout de 5 % de perte de poids corporel par rapport au dernier poids connu inscrit sur le carnet de santé du bébé. Les yeux sont cernés, la fontanelle est déprimée, la peau du ventre reste plissée si on la presse (persistance du pli cutané), la langue est sèche, décrit le Dr Saban. Autre signe : le temps de recoloration s'allonge. C'est-à-dire que si vous exercez une petite pression au niveau du talon du bébé, la marque blanche qui se recolore normalement en 3 secondes, reprend sa couleur initiale en 7-8 secondes en cas de déshydratation."

Pour éviter la déshydratation :

► Peser l'enfant régulièrement en cas de vomissements et de diarrhées. Un bébé peut se déshydrater en quelques heures seulement, parfois en moins de 3 heures.

► Surveiller son comportement. S'il n'est pas comme d'habitude, contactez son médecin. "Soyez attentif également aux pleurs : un bébé qui a des douleurs spasmodiques pleure par intermittence et son comportement change d'une minute à l'autre", précise le Dr Saban.

Déshydratation du nourrisson : symptômes et prise en charge

Souvent consécutive de la diarrhée aiguë, la déshydratation est une des principales causes d'hospitalisation du nourrisson dans les pays développés. En France, elle est responsable de 20 à 30 décès de jeunes enfants chaque année. Quels sont les signes de déshydrations chez les tout petits ? Que faire ? Quand faut-il s'inquiéter ?

Quel traitement pour soigner une gastro chez le bébé ?

Lors de la consultation, le pédiatre recherche en priorité d'éventuels signes de déshydratation et recommande de proposer régulièrement à l'enfant de petites quantités de solutions de réhydratation orale.

En l'absence de déshydratation, pour une gastro "simple" :

► Si l'enfant souffre de vomissements, on fractionne les repas et on diminue les quantités. Côté médicaments, la Haute Autorité de Santé (HAS) a déconseillé l'utilisation de la dompéridone (Motilium®, Peridys®, Oroperidys®), du métoclopramide (Anausin métoclopramide®, Primperan®, Prokinyl LP®) et de la métopimazine (Vogalène®) chez les enfants en mai 2019. "Ces médicaments sont à utiliser uniquement chez des enfants ayant des vomissements pouvant entraîner à court terme des complications graves ou très gênantes".

► Si l'enfant souffre de diarrhée, le médecin peut prescrire du Tiorfan®, un antisécrétoire intestinal et des probiotiques comme Lacteol® ou UltraLevure® afin de restaurer la flore intestinale et en complément des solutions de réhydratation qui sont indispensables. Les médicaments à base d'argile sont contre-indiqués chez l'enfant de moins de 2 ans depuis février 2019 (Smecta®, Diosmectite Mylan®, Actapulgite®, Neutrose®, Bedelix®). L'Ercéfuryl (et tous les médicaments à base de nifuroxazide) sont contre-indiqués chez l'enfant de moins de 18 ans.

► Les solutions de réhydratation orale, indispensables !

Si votre bébé a une gastro-entérite, proposez-lui à boire une solution de réhydratation orale (SRO) le plus souvent possible (même plusieurs fois par heure au début), par petites quantités. Les SRO visent à éviter une déshydratation sévère. Ils contiennent essentiellement de l'eau, des glucides (sucres), du sodium (sel) et d'autres sels minéraux. L'action des SRO permet la réabsorption des éléments nutritifs au niveau des cellules intestinales et ainsi la réhydratation.

→ En pratique : remplir un biberon de 200 ml d'eau, verser un sachet entier de SRO et agiter. La solution se conserve 24h au réfrigérateur.

→ En cas de vomissement : garder la solution au réfrigérateur et faire boire l'enfant à petites gorgées au début puis augmenter progressivement. Si l'enfant refuse le biberon, tentez de lui faire avaler à l'aide d'une pipette ou d'une seringue. En cas de refus total et de perte de poids, en cas de selles trop fréquentes ou trop abondantes, ou en cas d'association de vomissements et de diarrhée, emmenez-le rapidement aux Urgences. Ces sachets de SRO sont remboursés sur prescription jusqu'aux 5 ans de l'enfant ou disponibles sans ordonnance. L'idéal est d'en avoir toujours à la maison pour traiter immédiatement l'enfant avant même de consulter.

Que donner à manger au bébé en cas de gastro ?

► Chez les bébés : "En cas de diarrhée modérée avec une ou deux selles par jour, on peut conserver le lait habituel" conseille Eric Saban. Avec en complément des petits pots de légumes pommes de terre et carottes (surtout pas de légumes verts) et pommes ou pommes-coings pour le dessert. "A partir de 3-4 selles par jour, il faut proposer du lait sans lactose. Tous les laitages doivent être supprimés sauf les fromages à pâte dure qui sont tolérés mais qui ne font pas partie du régime anti-diarrhéique. Les bananes fraîches ou sous forme de petits pots sont vivement recommandées. Et bien sûr, il est toujours indispensable de donner des biberons de SRO entre les repas tant que dure la diarrhée pour éviter toute déshydratation".

► Chez les plus grands enfants : le menu se composera essentiellement de légumes et fruits faciles à digérer (carottes, compote de pommes ou de coings, bananes), de riz, de pâtes et de fromages à pâte dure. Veillez également à ce qu'il boive suffisamment (bouillons de légumes, eau). Et les sodas type cola ? "Oui, mais à condition de bien l'agiter avant afin de faire partir les bulles", conseille le pédiatre. Quoi qu'il en soit, ne le forcez pas et proposez-lui avant tout des aliments qu'il aime et qui ne risquent pas de l'écœurer.

► Si vous allaitez, poursuivez l'allaitement comme d'habitude et proposez des SRO entre les tétées à votre enfant.

Quand consulter ?

Consulter si l'enfant présente au moins trois selles liquides en quelques heures, associées ou non à des vomissements et "l'emmener très vite dans le service d'urgence le plus proche, s'il refuse de boire, dort beaucoup – on ne parvient pas à le réveiller –, est tout mou, grognon, a les yeux cernés, le teint gris ou respire vite" indique notre interlocuteur.

Quand vacciner l'enfant contre la gastro ?

La vaccination des bébés contre le virus de la gastro-entérite (rotavirus) n'est pas recommandée dans le calendrier vaccinal. Elle peut cependant être proposée par le médecin traitant ou le pédiatre. Dans ce cas, la vaccination doit être commencée dès l'âge de 6 semaines chez le bébé et terminée avant l'âge de 6 ou 8 mois (selon le vaccin). Deux vaccins sont disponibles, administrés à au moins un mois d'intervalle en 2 ou 3 doses. La vaccination doit se faire en dehors des épisodes de diarrhées, de vomissements et de toutes maladies associées à de la fièvre.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère De L'Habitat De L'Urbanisme De La Ville Et De L'Aménagement Territoire

Direction Du Logement De Djelfa

NIF 00 1317019004944 DL

Mise en Demeure N° :01

- **Vu la l'ordre de service n° 08 du 22/04/2026**
- **Vu à faible cadence des travaux**
- **Vu au compte rendu du BET du 03/09/2026**

L'entreprise L'entreprise « Messouak Nouari » domicilié à la cite Ouled Sidi Brahim-W/Mesila, titulaire du marché portant visa du comité des marches publiques de la wilaya de Djelfa n° 795 du 16/11/2025 visa du contrôle budgétaire n° 53 du 21/04/2026 relatif à la réalisation de 100 logement publics locatifs (en T.C.E) y compris l'aménagements extérieurs et VRD a la commune de Hassi Bahbah Lot n°03 est **Mise en Demeure** de renforcer le chantier en moyens humains et matériels nécessaire et rattrape le retard enregistré ,et ce dans un délai de sept(07) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

Faute de ne pas satisfaire au délai prescrit, il lui sera fait application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur, notamment la résiliation aux torts et exclusifs de l'entrepris.

Le Jeune Indépendant **du 22/09/2026 / ANEP 2616030447**

Toujours plus proche

EPE / SPA au capital social de 115.000.000.000 de DA RC n° 02B18083

ALGERIE TELECOM
Direction Opérationnelle de **TEBESSA**

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 03/AT/DOT12/2026

La Direction opérationnelle des Télécommunications de Tébessa informe les soumissionnaires de l'infructuosité de **L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°** 03/AT/DOT12/2026, portant sur **la REALISATION D'INFRASTRUCTURE D'ACCUEIL POSE ET RACCORDEMENT DE CABLES A FIBRE OPTIQUE**

N° Lots	Désignation	Distance (Km)
01	Travaux de Déplacement Des Câbles à Fibres Optiques projet de dédoublement modernisation Rectification de la ligne minière Est Annaba - Djebel Onk Bled EL HADBA	0.95

Le Jeune Indépendant **du 22/09/2026 / ANEP 2616031603**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE DJELFA
DAIRA DE MESSAAD
COMMUNE DE MESSAAD
NIF : 096317179000235

MISE EN DEMEURE N° : 01

-Vu le marché n° 12/2026 du 09/07/2026 visé par CF sous n° : 1473 du 09/07/2026
avec SARL EL KARMOUNIA - DIAB SAIH
REVETEMENT ROUTE LOTISSEMENT 213
-vu l'ordre de travaux n° : 62 du 09/07/2026
- délai de travaux : 02 mois .

L'Entreprise est mise en demeure, pour rattrape le retard dans un délai de 48heures compter de la date de parution de la présent mis en demeure dans les quotidiens nationaux pour :

- ***Renforcement le chantier avec le matériel et les ressources humaines nécessaires***
- ***Appliquée le système 8/3 heurs .***

Faute de quoi, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de l'Entreprise conformément à la réglementation en vigueur.

Le Jeune Indépendant **du 22/09/2026 / ANEP 2616031626**

EPE - Algérie Télécom – Spa
Direction Générale
NIF : 000216001808337160O1
Division Achats, Moyens & Patrimoine
Direction Administration Des Marchés

AVIS DE PROROGATION DE DELAI N°03

DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°14/AT/DG/DAMP/DAM/2026/RELANCE

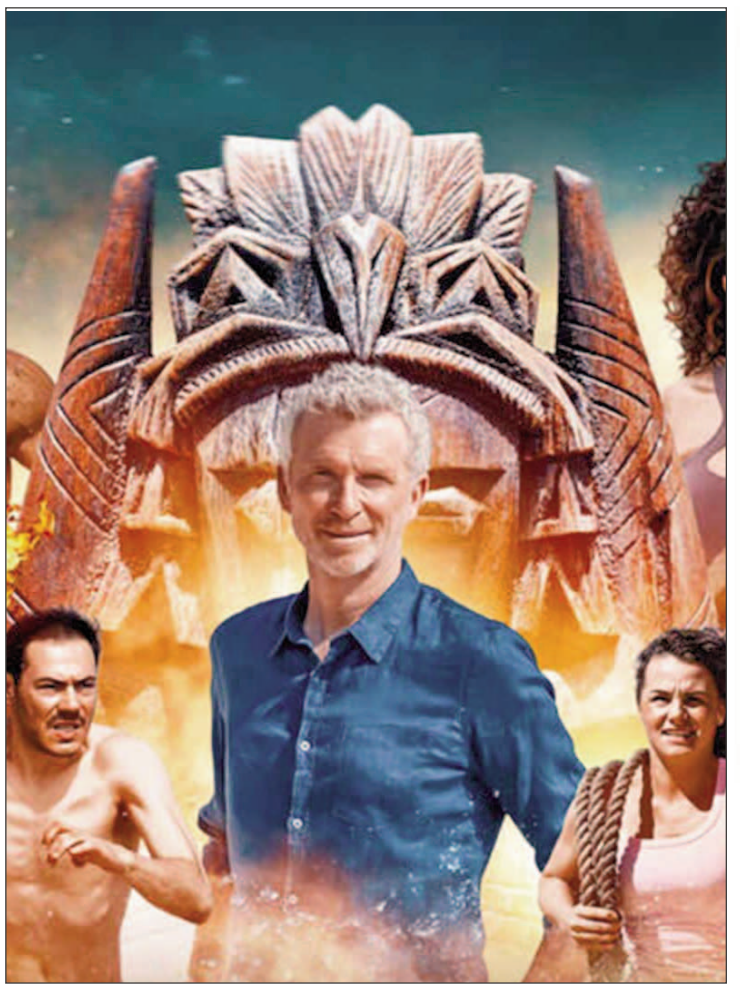
Algérie Télécom informe les candidats intéressés par l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales **N°14/AT/DG/DAMP/DAM/2026/RELANCE** paru le 28 Juillet 2026 dans la presse nationale **(LE JEUNE INDEPENDANT, EL MAOUID EL YAOUMI),** dans le BOMOP et dans la presse électronique **(DZWATCH, PATRIE NEWS)** relatif à **« ACQUISITION D'UNE SOLUTION CONTACT CENTER COMPRENANT LE HARDWARE, LE SOFTWARE, L'INSTALLATION, LA CONFIGURATION, LA MISE EN SERVICE, LES LICENCES, LE SUPPORT ET LA FORMATION » ,** que la date de dépôt des offres prévue pour le **17/08/2026** et prorogée initialement au **08/09/2026 , 23/09/2026**, a été prorogée au **29/09/2026** de 08h00 à 14h00.

L'ouverture des plis est prévue le même jour à 14 heures.

Les soumissionnaires sont conviés à y assister.

Le Jeune Indépendant **du 22/09/2026 / ANEP 2616031628**







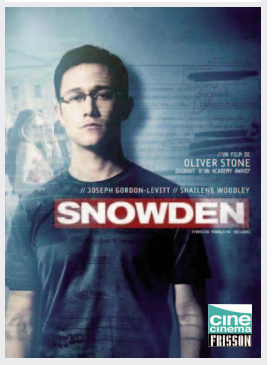








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Téléréalité - France 2026
Koh-Lanta — TF1

21h00 Justice - France 2026
Les cercles du silence — France 2

20h50 Série dramatique Etats-Unis - 2025
9-1-1 — 6ter

22h30 Thriller Etats-Unis - 2025
La Femme de ménage — CANAL+

21h00 Divertissement
France - 2026
On connaît la chanson — W9

20h55 Cinéma
Grande-Bretagne - France 2016
Snowden — CINE + FRISSON

21h05 Comédie
France - 2016
Tout schuss — 6ter

21h00 Cinéma Etats-Unis - 2022
Amsterdam — CINE + PREMIER

21h00 Rugby : Currie Cup
Griquas / Pumas — CANAL+ SPORT

21h00 Drame Etats-Unis - 2025
Not Without Hope — CINE CINEMA

20h50 Comédie
France - 1991
L'opération Corned Beef — CANAL+ family

21h25 Magazine de société
France
90' Enquêtes — TMC

21h00 la chaine ACTION



Film d'action (Etats-Unis - Allemagne - 2002)

Mission Alcatraz

Dans un monde où le crime et la justice s'affrontent sans relâche, "Mission Alcatraz" plonge le spectateur au cœur d'un univers carcéral tendu et imprévisible. Sasha Petrosevitch (Steven Seagal), un voleur de voitures aguerri, se retrouve derrière les barreaux après une arrestation par le FBI. Aux côtés de son complice Nick Frazier (Morris Chestnut), qui est en réalité un agent double au service du redoutable criminel Sonny Eckvall, Sasha est transféré au pénitencier de New Alcatraz à San Francisco. Le jour même de leur arrivée, la tension monte d'un cran avec l'exécution imminente de Lester McKenna (Bruce Weitz), un malfrat notoire ayant réussi à dérober plusieurs millions de dollars sans jamais révéler l'emplacement de son butin.

22h35

Film de science-fiction (Etats-Unis - 2021)

Infinite

Depuis toujours, Evan McCauley (Mark Wahlberg) vit avec l'étrange sensation d'être un étranger dans sa propre existence. Hanté par des visions de lieux qu'il n'a jamais fréquentés, des compétences qu'il n'a jamais apprises et des souvenirs qui ne lui appartiennent pas, il erre entre deux mondes : celui, tangible, d'un homme solitaire et instable, et celui, insaisissable, d'une mémoire collective qui le dépasse.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:40	12:22	15:49	18:26	19:48
CONSTANTINE	04:45	12:26	15:55	18:31	19:52
ALGER	05:00	12:41	16:08	18:45	20:06
OUARGLA	04:55	12:31	16:00	18:36	19:52
CHLEF	05:06	12:47	16:16	18:52	20:13
MOSTAGANEM	05:12	12:52	16:21	18:56	20:17
ORAN	05:15	12:55	16:23	19:00	20:20

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8597 — MARDI 22 SEPTEMBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	27°	19°
Oran	27°	19°
Constantine	27°	15°
Ouargla	28°	20°

IMPULSÉE PAR TEBBOUNE

La Protection civile salue une réforme historique

Les récentes décisions prises par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors du Conseil des ministres, suscitent une vive satisfaction, ce lundi, au sein de la Protection civile. Le lieutenant-colonel Nassim Bernaoui, sous-directeur de l'information et de la sensibilisation, a salué ces mesures inédites, y voyant un hommage appuyé aux soldats du feu et un tournant décisif dans la modernisation des services de secours algériens.


Une réforme d'envergure.

Validée par le chef de l'Etat, cette réforme d'envergure s'articule autour de plusieurs axes structurants, au premier rang desquels figurent la révision du statut particulier et la revalorisation globale des salaires. Qualifiées de marque de reconnaissance profonde de l'Etat, ces dispositions permettent d'ajuster les indices de rémunération et d'optimiser la grille des grades, tout en valorisant les indemnités spécifiques allouées aux personnels de terrain et à leurs familles. Pour la hiérarchie du corps, cette évolution réglementaire offre un cadre juridique modernisé, parfaitement adapté à la réalité opérationnelle et administrative des unités. Au-delà de l'aspect socio-professionnel, le plan présidentiel insuffle une dynamique nouvelle aux capacités opérationnelles de la Protection civile. Parmi les directives phares figurent l'institutionnalisation du volontariat saisonnier, assortie d'un système de protection renforcée pour les volontaires, ainsi que la poursuite de l'enrichissement de la flotte aérienne dédiée à la lutte contre les feux de forêts. Le Président a, en outre, ordonné la création de points et de postes avancés de surveillance dans les zones caractérisées par une forte densité forestière. Cette opération devra être menée en coordination avec le ministère de l'Agriculture.

Le renforcement progressif de la flotte d'avions destinés à la lutte contre les incendies figure également parmi les orientations arrêtées, en fonction de la disponibilité de ces appareils sur le marché international, a-t-on relevé. Dans le même sillage, le président Tebboune a ordonné une refonte technique et technologique des équipements de terrain, garantissant leur renouvellement régulier. La stratégie préventive est également consolidée par la création de nouveaux postes avancés de surveillance dans les massifs forestiers denses, en étroite synergie avec le secteur de l'Agriculture. Enfin, l'exigence d'une formation continue et de haut niveau, prodiguée dès l'intégration et tout au long de la carrière, vient parachever cette vision globale visant à hisser la performance des services de secours aux meilleurs standards internationaux.

Khalil Aouir

SÉCURITÉ SOCIALE

Les agences de la CNAS ouvertes le samedi

LE MINISTRE du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, a présidé, hier, une réunion consacrée au suivi de l'activité de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS). Au menu, l'évaluation des performances, la modernisation des services et plusieurs mesures destinées à rapprocher la Caisse des assurés sociaux, en particulier à Alger et à travers l'ouverture des centres le samedi matin. La réunion, tenue en présence de responsables centraux et de cadres de la CNAS, a permis au ministre de suivre un exposé détaillé sur les indicateurs de performance, la prise en charge des assurés sociaux et de leurs ayants droit, les prestations fournies par les différentes structures et l'état d'avancement de la numérisation, a-t-on appris dans un communiqué du ministère.

Le ministre a, en cette circonstance, instruit le lancement d'une étude portant sur la création de trois directions régionales de la CNAS dans la wilaya d'Alger (Est, Centre et Ouest). Cette réorganisation, selon la même source, devrait permettre de redistribuer les missions, de rapprocher les structures des assurés et d'améliorer la coordination et le suivi, en tenant compte de la densité démographique et de l'extension du tissu urbain et administratif de la capitale.

Autre instruction, l'ouverture des différents centres de la CNAS à travers le territoire national le samedi matin. La mesure doit permettre notamment aux employés et travailleurs d'effectuer leurs démarches durant leur journée de repos, tout en contribuant à réduire la pression sur les centres et à améliorer les conditions d'accueil.

La CNAS poursuit, dans ce cadre, le développement du service de vérification et de téléchargement des attestations de salaires déclarés, aussi bien que le renforcement de sa plate-forme de déclaration à distance, qui permet la déclaration et le paiement électroniques, en plus du dépôt des déclarations annuelles des salaires et des travailleurs.

La réunion a, d'ailleurs, porté sur les mesures prises au bénéfice des assurés sociaux et de leurs ayants droit touchés par les récents incendies. Elles concernent notamment la facilitation du renouvellement des cartes «Chifa», l'accélération de l'établissement des nouvelles cartes et leur acheminement vers les wilayas concernées.

De l'avis de Mohamed Hattab, la performance des caisses de sécurité sociale ne se mesure pas uniquement au volume de leur activité, mais surtout à son impact direct sur la qualité du service, la rapidité de prise en charge des préoccupations des citoyens et la protection de leurs droits sociaux.

Il a, en ce sens, mis l'accent sur la simplification des procédures, la réduction des délais de traitement, l'élargissement des services numériques et l'amélioration des conditions d'accueil, d'écoute et d'orientation, avec une attention particulière pour les catégories nécessitant un accompagnement spécifique.

M. Hattab a aussi demandé l'adoption d'indicateurs précis et transparents pour mesurer les performances des structures de la CNAS et suivre la mise en œuvre des programmes et décisions sur le terrain, notamment en s'appuyant sur la numérisation. Il convient de noter que le ministre a appelé au renforcement de la coordination entre les services centraux et locaux afin d'identifier les insuffisances et y remédier dans les délais.

K. A.

81e SESSION DE L'AG DE L'ONU

Le président de la Commission de l'UA salue la sagesse de Tebboune

LE PRÉSIDENT de la Commission de l'Union africaine (UA), Mahmoud Ali Youssouf, a salué, hier, la sagesse du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son esprit de solidarité avec les pays du Sahel. Mahmoud Ali Youssouf s'est exprimé lors d'une rencontre tenue avec le ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf en marge des travaux de la semaine de haut niveau de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, a rapporté le ministère dans un communiqué. Une rencontre lors de laquelle les deux parties ont passé en revue la situation en Afrique, en particulier dans la région sahélo-saharienne, en Libye, au Sahara occidental, au Soudan et au Soudan du Sud, a indiqué la même source.

S. N.

PORT DE TÉNÈS

Exportation de 15 000 tonnes de ciment et de clinker

NOUVELLE opération d'exportation de ciment et de clinker. Le port de Ténès a enregistré une opération d'exportation de 15 000 tonnes de ciment et de clinker à destination du marché européen, confirmant ainsi la dynamique que connaît la production de ces produits, mais surtout leur contribution à la diversification des exportations. Selon l'entreprise portuaire, ces 15 000 tonnes de ciment et de clinker ont été chargées à bord de trois navires, à savoir le WISLABORG, qui a embarqué 7 000 tonnes de clinker, tandis que le WILSON FINNFJORD a été chargé de 4 500 tonnes de ciment conditionné en big bags. Le troisième navire, BREMEN, a, quant à lui, embarqué 3 550 tonnes de ciment. A travers ces opérations, le port de Ténès réaffirme sa volonté de contribuer à la dynamique nationale des exportations et de mobiliser ses capacités au service de l'économie nationale. Cette activité s'inscrit également dans les efforts visant à soutenir le développement économique du pays. Des opérations similaires d'exportation ont déjà été effectuées au niveau d'autres ports du pays. La dernière en date est celle réalisée au port de Skikda, qui a enregistré, ce mois-ci, trois opérations de chargement simultanées totalisant 18 950 tonnes de ciment et de clinker destinées à l'Italie et à la Libye. L'opération a concerné 4 600 tonnes de ciment conditionné en big bags à bord du Mostein vers l'Italie, 6 750 tonnes de clinker chargées sur le MV Yeba à destination du même pays, ainsi que 7 600 tonnes de ciment en vrac embarquées sur le Princess Anna vers la Libye. Ces opérations s'inscrivent dans la dynamique de développement des exportations nationales hors hydrocarbures et illustrent la capacité de l'entreprise portuaire de Skikda à effectuer plusieurs chargements simultanément sur différents quais, ont indiqué les services portuaires de la wilaya.

Rim Boukhari